

2002 : le parti de la réforme est mort.

Vive la réforme ?

Stéphane Boujnah, Philippe Crouzet,
Zaki Laïdi, Gilles de Margerie,
Denis Olivennes et Bernard Spitz.

Les élections de 2002 ont bouleversé la vie politique française : explosion au premier tour de l'abstention, du vote populiste, comme dans beaucoup de pays d'Europe, et des votes protestataires, ce qui est une singularité française ; second tour des présidentielles sans réelle possibilité d'alternance ; création de l'UMP qui domine immédiatement sans partage l'Assemblée nationale ; parti socialiste apparemment dominant au sein de la gauche parlementaire, mais profondément divisé et sans projet clair après une législature passée à composer avec les composantes de la gauche dite plurielle.

Au-delà de ces événements spectaculaires, ce sont de plus profondes transformations qui sont à l'œuvre : l'identité individuelle est de plus en plus constituée par l'intersection d'une multiplicité de mondes vécus ; elle ne se réfère plus spontanément à de grandes institutions créatrices d'identités partagées, et ce mouvement accélère la fragmentation de la vie politique.

Les grands partis de gouvernement se sont présentés aux élections sans programmes clairement distincts – la droite ne s'étant au fond différenciée que sur le thème de la sécurité. Ni les uns ni les autres n'ont montré une réelle volonté de réforme, alors même que leurs dirigeants, en privé, se déclarent d'ardents réformateurs. A droite comme à gauche, s'élaborait en réalité un diagnostic largement partagé sur ce qui ne va pas en France, et sur ce qu'il convient de faire.

Ce « programme commun » a été développé, depuis plusieurs décennies, par un « parti de la réforme » largement issu de la haute fonction publique, et approchant souvent les problèmes comme des questions non politiques de management public. C'est ce parti de la réforme qui, plus que tout autre, a perdu les élections.

Les électeurs ne retrouveront demain les chemins des urnes pour y voter pour les partis de gouvernement que si la gauche et la droite retrouvent une capacité à définir des programmes forts, clairement distincts, recréant la possibilité d'une alternance qui ne soit pas simplement celle des équipes mais aussi celle des politiques.

La majorité actuelle a tous les instruments en main pour gouverner. Voudra-t-elle réellement réformer ? Ce n'est pas encore certain, mais elle n'y parviendra en tout cas que si elle adopte un projet politique réellement libéral. L'opposition est K.O. debout. Pourra-t-elle un jour mobiliser à nouveau autour d'un projet fort ? Elle devra pour cela accepter une fois pour toutes de reconnaître qu'elle doit œuvrer dans le cadre d'une économie de marché et d'une société libérale, et que sa mission est d'y promouvoir la justice sociale par la lutte contre les inégalités.

*Ce texte est le quatrième « cahier » publié par **EN TEMPS REEL**, association créée en l'an 2000, dont les animateurs sont Stéphane Boujnah, Philippe Crouzet, Nicolas Dufourcq, Laurent Joffrin, Zaki Laïdi, Gilles de Margerie, Olivier Nora, Denis Olivennes, Bernard Spitz et Emmanuelle Wargon. **EN TEMPS REEL** a souhaité ainsi contribuer aux réflexions nécessaires au lendemain des élections de 2002.*

Le point de vue des auteurs est exprimé à titre personnel et indépendamment de leurs fonctions présentes ou passées.

Sommaire

INTRODUCTION	7
PRINTEMPS 2002 : LA POLITIQUE FRAGMENTEE	9
Le fait majoritaire :	
de la surpuissance à la sous-représentation	11
Les nouveaux comportements protestataires	13
UNE ARCHEOLOGIE DE LA CRISE POLITIQUE	17
« La société est devenue introuvable dans la société »	17
La revanche des mondes vécus	19
L'emprise de la globalisation	22
Mais que reste-t-il au politique ?	24
MALAISE EUROPEEN, FICTIONS FRANÇAISES	27
Malaise dans la civilisation européenne	27
L'équation française	30
AUTOPSIE DU PARTI DE LA REFORME	34
Le « programme commun » du parti de la réforme	34
L'échec du parti de la réforme	39
Réforme du parti de la réforme	48
DROITE, GAUCHE ET REFORME :	
LE TRIANGLE DES BERMUDES ?	49
Vers une droite enfin libérale ?	50
Vers une gauche libérée ?	55
<i>ANNEXE : STATISTIQUES ELECTORALES</i>	66

INTRODUCTION

Depuis plusieurs décennies, un « parti de la réforme » qui traverse les organisations politiques et les courants intellectuels porte un diagnostic largement commun sur la situation française et sur les remèdes à lui apporter. Tout en se plaignant de n'être pas assez reconnu, ce parti de la réforme a de facto largement inspiré les politiques conduites - ou désirées - tant par la gauche que par la droite.

Considéré comme trop timoré par les uns, brocardé comme « pensée unique » par les autres, il a remporté, quoi qu'on en dise, de respectables succès : en trente ans, à travers gouvernements de gauche et de droite, la France s'est fondamentalement transformée, s'adaptant, sans toujours le dire ou le reconnaître, à un monde globalisé, où l'économie de marché et la démocratie pluraliste triomphent sans guère de partage. Mais il a toujours buté sur la rénovation en profondeur de cet organe « usé, vieilli, fatigué » qu'est notre Etat, et sur certains sujets, aussi essentiels qu'urgents, pour lesquels le statu quo se révèle tout simplement insoutenable, comme les retraites, le système de santé, l'éducation ou la sécurité.

Le rendez-vous de 2002 s'annonçait décisif à cet égard. Son résultat se révèle désastreux : l'expression protestataire s'est emparée du débat public, les sujets de fond sont renvoyés à demain, le parti de la réforme est à terre.

Certes, les optimistes pourront toujours soutenir que c'est à son immobilisme, à son renoncement à un programme modernisateur qu'il faut attribuer la défaite de Lionel Jospin. Les pessimistes pourront leur répliquer que, depuis l'échec des réformes Juppé, une certaine vision de la société française et de l'action publique a été sanctionnée.

C'est en tout cas à une même vindicte que sont confrontés, depuis plus de dix ans, la « pensée unique » et ses thuriféraires supposés de la « France d'en haut ». Le clivage de l'élite et du peuple a, aux yeux de l'opinion, remplacé l'opposition droite-gauche, dès lors que les partis conduisent peu ou prou les mêmes politiques de réforme perçues comme technocratiques.

Refuser de voir que le « parti de la réforme » a bel et bien été rejeté au printemps 2002, c'est s'aveugler sur l'état réel de la société française. Et pourtant, renoncer purement et simplement au « programme commun » du parti de la réforme, c'est à coup sûr céder à un néo-conservatisme sans lendemain.

Les élections du printemps 2002 ont révélé une fragmentation politique sans précédent, entrant en résonance avec une fragmentation des représentations sociales, à laquelle elle ne se réduit pas mais qui aide à la comprendre. Cette fragmentation forme un contraste accusé avec la situation objective de la France du point de vue économique et social.

Pour n'avoir ni compris cet écart, ni su en tirer des conclusions pour l'action, la droite avant-hier, la gauche hier, et peut-être à nouveau demain la droite, n'ont pas obtenu l'adhésion du plus grand nombre aux réformes qu'elles avaient engagées.

Pour que vive la réforme, la droite et la gauche doivent toutes deux renouveler leur vision de la société et de l'action publique. Elles doivent surtout retrouver, au-delà de pratiques parfois convergentes dans la gestion publique, des identités clairement distinctes. Alors seulement un véritable débat politique redeviendra possible et crédible, les élections offriront de véritables choix, et ceux qui s'en sont éloignés, par l'abstention ou le vote protestataire, retrouveront les chemins de la démocratie.

La droite fait face à un défi inédit : elle a pour cinq ans tous les leviers du pouvoir ; elle a su créer, avec l'UMP, l'instrument de son exercice ; mais elle n'a pas encore réellement tranché, au-delà de ses proclamations de modestie et de ses choix affichés sur la méthode de gouvernement (décentralisation et dialogue social), entre volonté de changement et immobilisme.

La gauche a exercé le pouvoir pendant les trois quarts des deux dernières décennies. Elle est aujourd'hui K.O. debout. Son salut repose sur sa capacité à incarner à nouveau la réforme et non l'immobilisme. Durement atteinte par le mouvement de protestation, elle a l'ardente obligation de se réinventer. Elle en a la capacité : le cœur même de son identité reste le progrès vers la justice et l'égalité, et donc la réforme ; mais il lui faut surmonter les tentations du conservatisme qui avance sous le masque du dogmatisme.

PRINTEMPS 2002 : LA POLITIQUE FRAGMENTEE

Printemps 2002, un cycle politique s'achève : celui que structuraient les partis héritiers de la Résistance, gaullistes et communistes, et un parti socialiste tout aussi dominant à gauche qu'incapable d'assumer la social-démocratie. Après la tempête, un nouveau paysage semblerait se dessiner. Il se structurerait désormais, comme dans le reste de l'Europe, autour de deux grands mouvements fédérateurs, bien qu'inégalement représentés au parlement, capables d'offrir un renouvellement des élites et une alternative politique intelligible aux Français, entre libéralisme et socialisme moderne.

Une telle évolution ne pourrait qu'être saluée si elle annonçait les grandes réformes dont le pays a besoin et dont l'Etat doit être le garant. Or rien n'est moins sûr. La très longue séquence électorale que vient de vivre le pays ne met pas clairement un terme à l'exception politique française, celle qui a vu la réforme naître davantage de révolutions avortées que de processus progressifs et maîtrisés. Bien au contraire, il faut oser une question, à l'issue des quatre tours qui ont vu le renouvellement complet des pouvoirs exécutif et législatif : la France s'est-elle réellement choisi un gouvernement ?

Sous l'angle juridique, sans aucun doute. La question peut même paraître indécente à ceux qui soutiendront que « l'intelligence confondante des Français » a une nouvelle fois frappé. Selon cette thèse, la France s'est d'abord fait peur puis ressaisie avant de reprendre ses esprits et de choisir sans équivoque la voie d'une alternance clairement majoritaire.

C'est une lecture rassurante de la séquence du printemps 2002, celle d'une sorte de mai 68 à l'envers. La fièvre contestatrice s'y exprime d'abord le 21 avril dans les urnes, sauf que, cette fois, ce n'est pas la France des jeunes qui s'ennuie, c'est la France des vieux qui s'inquiète. Jamais les plus de 50 ans n'ont été aussi nombreux parmi les inscrits, jamais leur poids n'aura été aussi fort parmi les suffrages exprimés. Elle renverse la table - et Lionel Jospin avec elle - en propulsant Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle. Lui répond alors la France des lycéens et des étudiants qui donne dans la rue d'abord, au second tour ensuite, une leçon de civisme et réconcilie la nation autour des valeurs républicaines. La séquence ainsi décrite s'achève par des

élections législatives apaisées où les Français choisissent enfin - c'est leur génie - la voie de la raison, en rejetant les jeux stériles de la cohabitation et en sanctionnant les partis protestataires.

En deux mois, les Français auraient ainsi procédé en douceur aux mouvements de balanciers brutaux qu'ils affectionnent, de la révolution à la restauration, faisant successivement parler leur cœur puis leur tête. Il y a quelque chose de rassurant dans cette interprétation, comme un jardin politique à la française. Un processus cathartique qui flatte la rationalité dans laquelle notre génie national paraît pouvoir puiser la dynamique d'un nouveau rebond. Certains ont vu du reste dans cette séquence le signe d'un mouvement plus général dans toute l'Europe : le virage à droite de l'Union des Quinze. La France viendrait ainsi compléter une liste qui comprenait déjà le Portugal, le Danemark, les Pays-Bas, l'Italie, l'Autriche et depuis plus longtemps l'Espagne, en attendant l'Allemagne, ce qui accentue encore le caractère naturel et somme toute banal de l'évolution.

Et pourtant. Se pourrait-il que, au-delà de la cohérence d'une période qui a vu le président réélu triompher avec un score plébiscitaire, installer au Parlement une majorité écrasante à lui toute dévouée et imposer au paysage politique un parti qui n'a pour tout ciment que sa personne, les apparences soient trompeuses ? Se pourrait-il qu'un tel édifice ne soit que la reconstruction intellectuelle d'une réalité moins rassurante : celle d'une France qui n'a en réalité pas choisi son gouvernement, d'un pays qui n'a en fait pas choisi son destin ?

Le doute est permis et suffisamment sérieux pour y regarder de plus près.

Pour que la France soit gouvernable, il lui faut concilier trois exigences. D'abord une majorité nette, qui soit le reflet, sinon exact, du moins relativement fidèle, de l'opinion de nos concitoyens ; ensuite une légitimité qui donne à l'exécutif et au législatif les moyens d'exercer correctement leurs mandats ; enfin un programme clair qui permette de conduire les changements nécessaires qui s'imposent au pays dans tous les domaines de l'action gouvernementale.

Or sur chacun de ces points, les événements de 2002 laissent planer de lourdes interrogations. La majorité est claire mais artificielle, le fait majoritaire ayant tout écrasé sur son passage. L'ampleur des comportements protestataires pose un vrai problème de légitimité, le nombre des déçus de la démocratie faisant peser un

doute sur leurs réactions aux réformes à venir. Enfin, le moins que l'on puisse dire est que la séquence électorale ne débouche pas sur un clair mandat de réforme, pas plus sur le contenu que sur la méthode.

Le fait majoritaire : de la surpuissance à la sous-représentation

On connaît bien la puissance du scrutin majoritaire qui lamine les expressions minoritaires ou particularistes et force aux alliances de second tour. Au moins avait-il pour vertu jusqu'à présent de susciter le débat au premier tour, celui où l'on s'exprime ; et de forcer à des alliances opérationnelles au second tour, celui où l'on choisit. Rien de tel ne s'est produit en 2002.

Une dispersion sans précédent des candidatures a réduit l'élection présidentielle, privée de l'affrontement gauche-droite final pour moins de 200.000 voix, (0,6 % des inscrits séparaient Lionel Jospin de Jean-Marie Le Pen), à la simple expression d'un plébiscite républicain. Ce qui n'est pas rien, mais de peu d'utilité dans la future gestion des réformes. La France n'a même pas eu droit en la circonstance au débat télévisé traditionnel d'avant second tour. Quant aux législatives, la création de l'UMP a conduit à une intégration forcée des idées à droite.

Amplification des écarts

En revanche le scrutin majoritaire amplifie très fortement les écarts de voix, en particulier au détriment de la gauche, donnant ainsi une traduction déformée à l'excès de la réalité. Entre le premier tour des élections législatives de 1997 et de celles de 2002, la gauche de gouvernement a perdu 1,7 million de voix, et la droite en a gagné à peu près autant. Ce déplacement de voix qui représente environ 4 % des inscrits ayant basculé de la gauche vers la droite, est sans rapport avec le bouleversement observé, en termes de représentation au Parlement, d'une majorité de gauche à une chambre bleu horizon. Amplifié par une carte électorale dessinée par Charles Pasqua il y a 15 ans et qui fait la part belle aux circonscriptions rurales, la mécanique majoritaire conduit alors à une asymétrie mathématique frustrante pour tout démocrate : la droite « de gouvernement » qui rassemble 16 % de voix de plus que la « gauche plurielle » au premier tour de 2002 dispose ainsi de 2,24 fois plus de sièges à l'Assemblée nationale élue. En 1997, la gauche plurielle, avec 22 % de voix de plus que son opposition, ne disposait que de 1,28 fois son nombre de sièges.

Écrasement des minoritaires

S'il amplifie le succès des vainqueurs, singulièrement quand ceux-ci sont à droite, le fait majoritaire a aussi pour effet d'écraser la représentation des minoritaires. Il est par exemple saisissant de constater le nombre de suffrages exprimés lors de la présidentielle qui sont privés de toute représentation dans la nouvelle assemblée. Ainsi 7, 5 millions de voix de droite (Le Pen, Saint-Josse, Mégret, Lepage, Boutin ...) ne comptent aucun représentant, alors que 6,9 millions de suffrages exprimés à gauche (Laguiller, Chevènement, Besancenot, Gluckstein, Mamère, Hue) n'en totalisent que 25 sur une assemblée de 577 sièges.

Autre illustration de l'effet déformant du scrutin majoritaire sur les deux pôles censés fédérer autour d'eux, à l'instar des démocraties voisines, l'expression du suffrage populaire : avec 14,5 millions des voix exprimées au premier tour des élections législatives, l'UMP et le PS détiennent 510 sièges dans la nouvelle assemblée. À leurs côtés, pesant pratiquement 11 millions de voix, 67 députés seulement représentent les autres courants de pensées politiques. Une telle sous-représentation des suffrages exprimés en faveur des courants minoritaires est sans précédent. Ajoutons-y le maigre progrès de la féminisation de l'assemblée : le poids des deux grands pôles électoraux combiné avec le fait majoritaire et le système de financement des partis a eu pour effet de sanctuariser le Parlement contre la parité qu'il avait appelée de ses vœux.

Stabilité de la loi électorale

Le débat sur la réforme du scrutin majoritaire apparaît aujourd'hui aussi théorique que vain. Techniquement souhaitable, la réforme du scrutin majoritaire est devenue politiquement impossible, tant l'UMP a su tirer parti du système et tant le PS, à supposer qu'il tranche les nœuds gordiens qui le paralysent, est susceptible, à son tour d'en profiter par la suite. Qu'on le veuille ou non, le décor est dressé pour les futures confrontations électorales : elles seront majoritaires et « unionistes ». Ceux qui choisiraient de s'y soustraire sont morts d'avance, et d'abord morts de faim tant le système de financement des formations politiques nationales concentre ses bénéfices sur les gagnants.

La surpuissance du système majoritaire est donc probablement sans retour. Donne-t-elle au moins l'assurance d'une meilleure gouvernabilité ? Le scrutin majoritaire n'a pas joué son

rôle de légitimation des idées qu'il a au contraire laminées, au nom de la discipline de vote. L'UMP dispose d'une majorité écrasante à l'Assemblée, mais n'a recueilli que 20 % des inscrits au premier tour et moins d'un tiers des votants. Quant à son leader, il n'avait recueilli que 13,7 % des inscrits et 19,1 % des suffrages exprimés au premier tour de l'élection présidentielle. Dans une démocratie d'opinion, ce n'est pas une situation confortable.

Mais le pays n'a donné au vainqueur ni représentativité solide, ni mandat clair. Du point de vue de la réforme, l'élan est brisé.

Les nouveaux comportements protestataires

Le vote protestataire est une spécialité française : pour s'en tenir aux vingt dernières années, les votes pour des partis protestataires, de gauche ou de droite, et les votes blancs ou nuls ont constamment représenté plus du quart des votants, aussi bien aux présidentielles qu'aux législatives. Ce taux, mesuré lors des premiers tours, est même monté à 38 % lors des législatives de 1993 et 1997 et aux présidentielles de 1995. Ce qui distingue la séquence électorale 2002, c'est à la fois son ampleur et le développement de l'abstention comme forme nouvelle de protestation.

Les votes de protestation et de témoignage

La très forte augmentation du vote de protestation ou de témoignage caractérise les élections présidentielles de 2002. Les deux candidats représentant les formations de gouvernement n'ont obtenu les voix que de 35 % des votants, alors que, lors des trois présidentielles précédentes, les candidats éligibles, qui étaient trois et non deux, avaient recueilli respectivement 63 %, 70 % et 71 % des voix des votants. Le rapport entre les voix des candidats n'ayant clairement pas vocation à être élus mais seulement à témoigner, et les candidats éligibles s'est tout simplement inversé. Quelles que soient les causes de ce phénomène, le fait est là : la légitimité du président élu est très sérieusement érodée.

On soutiendra que ce phénomène a été tempéré par le recul des partis protestataires lors des législatives qui ont suivi. Il est exact que les suffrages qui se sont portés sur ces derniers n'ont représenté que 32 % du total des votants, contre 38 % lors des deux législatives précédentes. Mais l'analyse s'inverse si l'on admet que

la protestation a pris aussi, aux législatives, la forme de l'abstention, qui est une forme de protestation passive ou d'indifférence à tout le moins.

L'abstention protestation

Loin de se réduire, ce groupe prend alors un essor spectaculaire. Si l'on calcule un « taux d'indifférence », qui rapporte au total des inscrits le total des votes protestataires, des votes blancs ou nuls et des abstentions, on voit que la séquence électorale de 2002 s'inscrit dans une évolution très nette vers une montée de l'indifférence politique : de 40 % environ au début du premier septennat de François Mitterrand, il passe les 50 % au début de la décennie 90, pour atteindre 57% - 58% aux législatives de 1993 et 1997. Ce chiffre est confirmé aux législatives de 2002. Il explose littéralement au premier tour des présidentielles de 2002 en atteignant 66 % !

Malgré une offre protestataire sans précédent, des pans entiers de l'électorat et de la société ont donc préféré ne pas exprimer de choix lors des législatives. Les deux tiers des électeurs ont préféré ne pas voter, voter blanc, ou donner leur voix à des candidats qui n'avaient aucune chance de l'emporter.

Le facteur générationnel est l'un des éléments les plus saillants et les plus préoccupants de ce phénomène. Si le taux d'abstention des 18-24 ans et des 25-34 ans a en effet approché les 50 % dès le premier tour des législatives, amplifiant ainsi une tendance déjà largement observée en 1997, c'est l'abstentionnisme des 35-49 ans, nettement supérieur à la moyenne nationale, qui est le fait nouveau en 2002. Au-delà du handicap que constitue le déficit dans ces tranches d'âge, plus particulièrement pour la gauche, ce sont les forces vives du pays qui ont pris leur distance du jeu politique traditionnel et qui ont privé, pour la suite, les réformateurs des deux camps de leur soutien.

Le second tour des élections législatives n'a pas corrigé cette tendance mais l'a plutôt confirmée puisque l'abstention globale y a atteint le niveau record de 39,7 % (le précédent record était 32 % en 1993). Une proportion croissante des votes protestataires du premier tour se réfugie désormais dans l'abstention au second tour. Désormais, on ne peut plus soutenir que les deux tours ont des fonctions complémentaires : expression des préférences au premier ; choix des gestionnaires au second. Le vote pour les candidats de témoignage devient un vrai vote

protestataire, qui préfère l'abstention à toute forme de ralliement, même au nom du vote utile. Comme si l'abondance de l'offre politique, protestataire ou de gouvernement, ne suffisait pas à le convaincre de s'exprimer.

L'analyse qualitative confirme cette tendance avec le succès de partis dont la vocation affichée est de ne pas exercer de responsabilités mais seulement de « témoigner » d'intérêts particuliers (Chasse Pêche Nature et Tradition).

Le refus des responsabilités

Notre système électoral, conçu pour forcer les choix et dégager une majorité de gouvernement ou de gestion locale, est ainsi en passe de devenir un système d'expression protestataire. Comme si l'électeur se dérobaient devant l'obligation, qui lui est en quelque sorte imposée par le mode de scrutin, de choisir qui va diriger la vie publique.

On voit se profiler une fragmentation fondamentale des communautés politiques traditionnelles, qui ne semblent plus capables de rassembler, au nom de la gouvernabilité, qu'un noyau d'électeurs non indifférents, mais désormais minoritaires. C'est l'illustration de la crise de représentativité qui constitue un élément fondamental et novateur de notre société.

Si cette indifférence croissante vis-à-vis de la responsabilité de gestion est commune aux deux ensembles politiques principaux, elle est plus marquée à gauche : le vote protestataire y atteint des niveaux sans précédent. Au premier tour des élections présidentielles de 2002, Lionel Jospin n'a recueilli que 43 % des voix de son camp (en y comptant les voix de Jean-Pierre Chevènement, 53 % sans les compter), alors qu'il avait rassemblé sur son nom 65 % des voix de gauche lors des élections présidentielles de 1995. Jacques Chirac, lui, résiste mieux et obtient, en 2002, une courte majorité des voix de son camp (53 %, contre 65 % en 1995).

Ce recul spectaculaire du vote utile au premier tour à gauche a été attribué par certains au « déficit charismatique » du candidat Jospin. Certes, le PS a fait un bien meilleur score relatif, au sein de la gauche, lors du premier tour des législatives, quelques semaines plus tard, que son candidat au premier tour des présidentielles (64 % contre 43 %) ; mais il est clair que la

connaissance de la situation nouvelle créée par l'élection de Jacques Chirac et le risque de contribuer à reproduire le scénario du premier tour des présidentielles (absence de candidat de gauche au second tour) a certainement provoqué un réflexe de vote utile à gauche. Cela dit, même dans ce contexte, l'analyse des reports de voix à partir des sondages « sorties des urnes » après le deuxième tour montre la faiblesse des reports de voix de la gauche protestataire vers les candidats du PS.

Éclatement de la représentation

La conclusion est aussi inquiétante pour la gauche que pour la droite : plus il y a de votes protestataires, moins ils sont représentés dans la sphère politique. C'est de mauvais augure pour la nouvelle majorité. Le Parlement, lieu naturel du débat démocratique, se trouve en partie délégitimé par l'absence de représentation, même indirecte (par le report des voix ou les alliances de deuxième tour), des composantes protestataires de l'électorat. On peut parier que la mécanique des fluides politiques les fera réapparaître ailleurs. Où ? Quand ? Comment ?

Pour la droite au gouvernement, le risque est de l'ordre de l'efficacité politique. Pour la gauche, la question est presque existentielle : le refus croissant des électeurs protestataires de gauche de se rallier aux candidats de gouvernement signifie l'échec sans doute durable du projet intégrateur d'une gauche plurielle de gouvernement : il visait précisément à ramener dans la sphère de gestion les opinions les plus critiques de la rationalité gestionnaire. Cette ambition s'est fracassée sur les nouveaux comportements protestataires.

Cependant tous les votes protestataires n'ont pas le même sens. Même si Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire sont héritiers d'une tradition commune, leurs électeurs n'expriment pas nécessairement la même chose. Il est à cet égard frappant de constater que dans les dix premiers départements français où la LCR fait ses meilleurs scores, neuf s'étaient prononcés pour le oui à Maastricht alors que pour LO ses meilleurs scores interviennent toujours dans des départements ayant voté pour le non¹.

¹ Cf. tableau en annexe

Pour revenir, la gauche va devoir convaincre les protestataires de voter pour elle, sans pour autant renoncer à énoncer un programme de gouvernement pour une alternance crédible. Pas facile quand on est dans l'opposition pour cinq ans, où le « ministère de la parole » est toujours plus facile à gérer que le « parler vrai ». Un long chemin commence, qui passe nécessairement par une phase d'introspection idéologique. Pour elle, comme pour la droite en 1995, la séquence électorale est la sanction d'une certaine façon de réformer.

Le constat est sans appel. Mais que s'est-il passé au fond ? Il peut être tentant de s'en tenir aux explications circonstanciées. Pourtant, si l'on élargit la période envisagée (l'expérience Juppé en 1995, l'alternance systématique à chaque scrutin législatif) et le champ de vision à l'Europe, on devine qu'il faut chercher plus profond. Une lecture sédimentaire est nécessaire.

UNE ARCHEOLOGIE DE LA CRISE POLITIQUE

Il faut avoir de la crise une lecture sédimentaire qui prenne en compte les causes sociologiques profondes, l'éclatement des demandes sociales et l'impact direct des perceptions de la globalisation.

« La société est devenue introuvable dans la société »

Une des difficultés majeures du politique aujourd'hui vient du fait que la société est un tout qui fait de moins en moins système, dont il devient difficile de décoder les attentes et le sens même. Selon l'expression du sociologue allemand Niklas Luhmann, « la société est devenue introuvable dans la société ». Un autre sociologue néerlandais, Van Gusteren, a parlé de « société inconnue » pour décrire des sociétés occidentales de moins en moins homogènes, de moins en moins cimentées par des significations communes, où la citoyenneté devient plus utilitaire qu'intégratrice.

La « mise en réseau » du tissu social s'y substitue au roman national, l'accès immédiat aux ressources y remplace les logiques de transmission, la sacralisation du présent y compense l'utopie,

notamment dans sa dimension politique. Marcel Gauchet propose une interprétation encore plus hardie. Il insiste sur le jeu de bascule historique entre le « Nous » et le « Je » : alors que tout le XX^e siècle s'était précisément construit sur l'élucidation sociologique du « Nous », le « Nous » a définitivement cessé d'être clair à mesure que le « Je » triomphe. Toutes ces thèses convergent sur un point essentiel : la difficulté à penser la totalité sociale et donc l'extrême difficulté à penser le politique, spécialement pour la gauche.

Décalage des perceptions

Cet éclatement de la perception de la société par elle-même -le passage du Nous au Je- a des liens directs avec le comportement électoral. Il est le substrat sur lequel croissent les comportements protestataires. S'il y a une leçon à tirer de l'échec de la gauche, c'est bien celle qui consiste à se détacher des interprétations mécanistes de la société, des adhésions automatiques aux comportements électoraux sociologiquement conditionnés, rémanences d'une vulgate marxiste mal assimilée.

Au milieu d'une campagne qui prenait l'eau, Lionel Jospin avoua sa naïveté à propos de l'insécurité. Il croyait que l'insécurité reculerait avec le retour de la croissance. En fait, cette naïveté n'en était pas une. Lionel Jospin et une bonne partie de la gauche persistent à penser que les rapports de production commandent tout, l'identité sociale comme le comportement électoral. Ils ont peine à comprendre que la dynamique sociale repose sur plusieurs sphères qui se recoupent en permanence à mesure qu'elle s'autonomisent.

Il ne suffit pas que la situation économique du pays s'améliore pour que l'insécurité recule, et encore moins sa perception ; à la fois parce que l'amélioration ne touche pas tout le monde, mais aussi parce qu'il s'agit de sphères distinctes et vécues comme telles. Un électeur pourra à la fois apprécier une amélioration de la situation économique et voter en fonction de sa perception propre négative de l'évolution de l'insécurité.

De même pour l'intégration, qui ne progresse pas mécaniquement parce que la croissance revient : la question identitaire est une question en soi, largement autonome de la question de l'emploi, et face à laquelle, d'ailleurs, la gauche a été historiquement mal à l'aise. Prisonnière d'une vision politique du

monde, elle ne parvient pas à penser les questions identitaires comme des questions en soi. C'est ce même conditionnement qui l'a également rendue extrêmement rétive à entériner l'autonomie des enjeux sociaux et syndicaux. La gauche voit se dérober la société parce que son regard reste exclusivement politique. Il ne lui reste, faute de comprendre ce qui se passe, qu'à se lamenter de la crise du politique, ou à user et abuser de la rhétorique du volontarisme politique. Or il ne sert à rien de déplorer l'incapacité du politique à agir. En réalité, cette incapacité, nous la mesurons à l'aune d'un schéma de pensée ancien : celui qui consiste à estimer que la finalité du politique est de proposer un modèle de transformation de la société au nom de la référence à un « monde commun » construit autour de références symboliques fortes et dans lequel chacun pourrait se reconnaître, fait de moins en moins sens.

L'utilisation politique de ces référents abstraits tourne à vide. L'échec politique de Jean-Pierre Chevènement en est la manifestation la plus récente. Les références exclusivement nostalgiques à la République, à son idéal, à l'école, à sa laïcité, continuent naturellement d'irriguer l'imaginaire collectif. Mais elles apparaissent de moins en moins comme des références vécues au regard des difficultés réelles, concrètes et immédiates que connaît la société française : l'excessive centralisation du pouvoir, le dérèglement de la chaîne pénale, l'épuisement du modèle assimilationniste, la faiblesse des corps intermédiaires ; et les défaillances chroniques de l'Etat qui reste le dernier lieu abrité résistant aux modernisations que les autres secteurs de la société ont conduites au cours des vingt dernières années d'ouverture à l'Europe et au monde.

La revanche des mondes vécus

Dans une société complexe et individualisée, la réalité sociale s'articule de plus en plus autour non pas d'idéaux d'un monde commun, mais des réalités de multiples « mondes vécus ». Par mondes vécus, il faut entendre les contextes dans lesquels on vit et se représente non pas le monde, mais les mondes de sa propre vie. Pendant longtemps, ces mondes vécus étaient peu nombreux. Pour l'essentiel, ils se limitaient au monde vécu du travail et à celui de la famille. Ces deux mondes étaient à leur tour encadrés par un espace public, lui-même construit autour d'institutions-clés comme l'école, la justice, la police, l'église ou l'armée.

Cette grille de lecture se brise sur la société d'aujourd'hui. Le nombre des « mondes vécus » a littéralement explosé parce que l'individu est devenu la mesure de toute chose et que ses exigences se sont accrues. Entre le monde vécu du travail et celui de la famille sont venus s'insérer de nouveaux mondes vécus. Pour chacun d'entre nous, il y a désormais le monde vécu de sa génération, le monde vécu de ses loisirs, le monde vécu de ses engagements. Et il ne fait guère de doute que la société libérale dans laquelle nous vivons ne pourra que démultiplier ces mondes.

L'éclatement des références communes

On objectera que les individus ont toujours fait partie d'une génération, qu'ils ont conquis depuis longtemps des loisirs, ou qu'ils se sont toujours engagés pour telle ou telle cause. Mais cette continuité apparente est trompeuse. Car toutes ces appartenances convergeaient et se déversaient dans une vision du monde commune à une classe ou à un groupe social plus ou moins large, mais au sein duquel les adhésions étaient partagées. Aujourd'hui, il en va autrement. Les mondes vécus sont des mondes en soi. C'est dans ces mondes et à travers eux que l'identité des individus se construit et c'est aux individus que revient « la charge » de faire la synthèse entre eux.

Dans la construction de sa propre subjectivité comme dans son rapport avec l'autre, le monde vécu occupe une place bien plus importante qu'auparavant chez l'individu. Les individus ne peuvent plus se reconnaître dans une classe sociale donnée, car l'appartenance formelle à une même catégorie sociale renvoie à des vécus extrêmement différenciés.

C'est la raison pour laquelle s'il y a autant d'ouvriers et de salariés peu qualifiés dans les services, il n'y a plus de « classe ouvrière ». L'ouvrier posté, le technicien de surface, la caissière de supermarché, l'hôtesse d'accueil, le livreur de pizzas, l'employé de l'artisan plombier ont des contrats de travail fondamentalement différents ; ils ne se rencontrent pas systématiquement dans les mêmes lieux de loisirs ; ils ne consomment pas de manière homogène. S'il y a beaucoup d'exclus, il n'y a pas de « classe des exclus ». La référence à un vécu a chassé l'appartenance à une classe. Cette situation ne peut que compliquer la tâche du politique qui doit faire face à des demandes de plus en plus diversifiées et personnalisées.

Le thème de la « fracture sociale », à peine énoncé, est déjà périmé : il n'y a pas une fracture mais de multiples fractures, entre lesquelles chaque individu se glisse, avec plus ou moins de bonheur, ou de souffrance. La protestation devient alors un mode d'expression à la fois plus naturel et plus légitime : à chaque souffrance correspond une forme de protestation ; la somme de ces protestations met en cause la raison d'être du politique dans son ambition classique d'intégration des groupes et d'appréhension des problèmes du monde commun. A cet égard, les campagnes électorales du printemps 2002 ont révélé, bien plus fortement que dans les campagnes précédentes, la difficulté des électeurs protestataires à distinguer, dans leurs échanges avec les candidats, les échecs individuels et les souffrances personnelles des défaillances collectives.

L'individu - intersection

Entre ces « mondes vécus », les liens, les apparentements ou les arrangements sont nombreux. Mais leur mise en relation est faite par l'individu et lui seul. Les recoupements entre ces mondes vécus sont individuels, fonctionnels et contingents. Ils ne sont plus systématisés ou traduisibles en termes historiques.

L'appartenance à un « monde vécu » ne donne pas de clé pour comprendre l'appartenance à un ou plusieurs autres mondes vécus. C'est parce que le monde vécu de son métier est trop absorbant que l'individu va s'efforcer de le tenir à distance du monde vécu de sa famille. C'est parce que le monde vécu de ses loisirs est trop personnel que l'individu va le tenir à distance du monde vécu de sa famille. Dans les grandes entreprises mondialisées, l'intensité des expériences de la vie et des projets partagés par les milliers de salariés à travers le monde n'a plus aucun rapport avec l'intensité des expériences et des projets que ces salariés vivent dans leur environnement local.

Tout ceci allant, comme le dit Luhman, dans le sens de la construction d'un individu qui ne ferait plus partie d'un système, dont la vie familiale n'aurait aucun rapport avec la vie professionnelle, dont les opinions politiques ne seraient pas le reflet des préférences religieuses, dont la consommation culturelle ne serait pas à l'image de l'éducation.

Dans un tel contexte, la difficulté à penser un « monde commun » et la nécessité de procéder, faute de mieux, à un « consensus par recoupement » entre les individus découlerait alors moins, comme l'estime Rawls, de l'absence de convergences morales, éthiques ou religieuses entre les individus que de la volonté délibérée de chaque individu de vivre dans plusieurs mondes, comme si la pluralité des « mondes vécus » leur permettait de se doter d'une extériorité et donc d'une frontière personnelle dans un univers globalisé.

L'emprise de la globalisation

Les transformations sociologiques et culturelles qui viennent d'être évoquées se trouvent renforcées par les dynamiques de la globalisation. Loin d'unifier, la globalisation accroît la fragmentation par le repli sur soi, le choix de mondes vécus étroits et protecteurs.

Concurrence de systèmes sociaux

Quand on parle de globalisation, on pense à une compétition généralisée entre des acteurs économiques qui ne reconnaîtraient plus les frontières des Etats-nations. Cette définition est naturellement juste. Mais elle passe peut-être à côté de l'essentiel. L'enjeu aujourd'hui, dans la compétition mondiale, ce ne sont pas seulement les rivalités entre entreprises pour la conquête des marchés. C'est l'entrée en compétition des systèmes sociaux et des systèmes de valeurs. Désormais les systèmes éducatifs, les systèmes de protection, les systèmes fiscaux, les modes d'organisation du travail, la nature des rapports sociaux, la qualité de la formation et des infrastructures entrent en ligne de compte. Autant de domaines qui mettent en jeu les réponses aux demandes des mondes vécus.

La globalisation exerce une fonction puissante de dévoilement des préférences collectives de chaque société en mettant en évidence ses forces et ses faiblesses. Ce dévoilement met donc à nu les arrangements sociaux des sociétés. Il les contraint à les justifier. À les justifier mais non à les détruire. C'est pourquoi la globalisation apparaît comme un phénomène socialement ressenti : de manière plus ou moins forte, chaque société se rend compte que la globalisation la remet en question, l'oblige à se dévoiler.

Mise à nu des vulnérabilités

La globalisation constitue une épreuve qui remet en cause l'identité de chaque société. Or aucune société n'accepte spontanément de se remettre en cause. C'est pourquoi la globalisation provoque non pas des rejets massifs, mais une crise d'acceptabilité du changement. Mais les remises en cause ne sont pas les mêmes partout, car les forces et les faiblesses des sociétés ne sont pas identiques.

En Grande-Bretagne, la globalisation dévoile la médiocre qualité des infrastructures publiques et les défaillances du système éducatif. En Allemagne, la globalisation souligne l'extrême inefficacité du corporatisme allemand ainsi que sa très lente adaptation au jeu mondial. En France, la globalisation met en évidence la vulnérabilité de la société à tous les changements qui ne peuvent pas ou plus être pris en charge par l'Etat.

La globalisation pose à la France la question de la place de son Etat dans la société. Mais cette question ne peut pas, dans le cas français, être appréhendée sous un angle purement fonctionnel. Car on s'expose à ne pas comprendre la crise de l'Etat en France si on ne tient pas compte du rôle identitaire puissant qu'il y joue, de la façon dont, à gauche, ce substrat historique s'est greffé à la mystique du changement par le haut. C'est une des raisons pour laquelle le débat sur la globalisation est si tendu en France, tant il remet en cause non seulement les institutions et les politiques menées, mais les pratiques de gouvernement. Il pose au plan politique, social et identitaire des questions redoutables sur lesquelles les stratégies classiques n'ont plus prise.

Sur le plan politique, la question majeure est celle du niveau pertinent d'organisation du pouvoir et de sa légitimité. Nous assistons à une dissociation croissante et durable entre les intérêts de l'Etat et ceux des firmes. Les Etats ont de moins en moins d'efficacité lorsqu'ils cherchent à agir sur les conditions de création et de distribution de la richesse et sur les compromis sociaux qui en découlent. De ce point de vue, ils sont vulnérables, y compris en termes de légitimité, aux pressions et aux attentes des salariés qui exigent des réponses immédiates et qui se demandent alors à quoi sert l'Etat s'il ne peut plus protéger l'emploi.

Cette réalité est particulièrement nette en France, où les contre-pouvoirs sont extrêmement faibles. La culture politique française s'est construite sur la base d'un tête-à-tête entre l'individu

et l'Etat et sur une destruction de toutes les médiations qui pouvaient le perturber. La gauche a puissamment capitalisé cette réalité historique. Elle l'a même revendiquée au nom d'une sacralisation de la souveraineté populaire. Tout peut être politique dès lors que le politique procède de la volonté populaire. Et dès lors que celle-ci s'exprime dans un cadre national, la légitimité politique ne peut être que nationale. Tout cet édifice est aujourd'hui lézardé, au moment même où la demande des mondes vécus est plus pressante. Le politique est donc affaibli par les mondes vécus de la France d'en bas et par la globalisation du monde d'en haut. Que lui reste-t-il donc ? Faut-il se résoudre à désespérer Matignon ?

Mais que reste-t-il au politique ?

La prolifération des mondes vécus détruit la notion traditionnelle d'espace public, mais elle suscite aussi de nouvelles demandes d'interventions du politique. La globalisation fait éclater les arrangements politiques nationaux mais elle fait aussi émerger des légitimités nouvelles avec lesquelles le politique peut se refonder.

Nouvelles demandes politiques

Le propre des « mondes vécus » est de reposer sur un chevauchement permanent entre le public et le privé. L'identification du politique à la chose publique y perd en netteté, mais ce chevauchement a le mérite d'intégrer au champ du politique ce que les anglo-saxons appellent la « life politics », la politique de la vie. Le politique n'est plus tout. Il est dans tout. Il est présent dans les enjeux multiples qui bordent la vie de chaque individu comme par exemple l'environnement, les transports, les loisirs ou les liens de parenté.

De fait, le politique est aujourd'hui amené à intervenir et à agir à l'intérieur de ces mondes vécus parce que ceux-ci sollicitent son arbitrage.

Parce que le sport est devenu un « monde vécu » extrêmement important dans la vie des sociétés, tant en raison de ses enjeux individuels que financiers ou éthiques (le dopage), il conduit nécessairement le politique à s'y impliquer. Au fur et à mesure que la société se complexifie, les mondes vécus se démultiplient. Et à mesure qu'ils se démultiplient, ils sollicitent de plus en plus le politique. Mais le politique n'est plus là pour

ordonner ces mondes vécus au nom d'une vision du monde. Il peut tout au plus assurer leur coexistence et leur épanouissement. C'est à la fois peu et beaucoup. Peu car le politique ne peut plus se penser comme un demiurge extérieur à la société. Beaucoup, car le politique est plus que jamais sollicité pour intervenir, aussi bien dans le champ de l'infiniment petit - chaque monde vécu - que dans celui de l'infiniment grand – le réseau immense des mondes vécus.

Le politique ne peut s'imposer à eux, mais ils ont besoin de sa reconnaissance ou de sa protection. Il en résulte une sorte de chassé-croisé entre des mondes vécus qui colonisent l'espace public en partant généralement de l'espace privé, tandis que le politique fait la démarche inverse.

Nouvelles légitimités politiques

En termes de légitimité, le défi pour le politique est de ne plus s'identifier exclusivement à la démocratie représentative. Le tête-à-tête entre l'Etat et les individus devient intenable, non seulement parce que l'Etat a moins de leviers entre ses mains pour créer de la richesse, mais également parce que l'hétérogénéité sociale et culturelle de la société rend de plus en plus délicate la mise en œuvre de réponses globales indifférenciées. D'où l'importance vitale des médiations sociales, culturelles et régionales dont le développement et l'épanouissement seront décisifs pour l'avenir.

C'est spécialement vrai des mouvements contraires que provoque la mondialisation. La façon dont elle sacralise le pouvoir issu de l'élection explique largement l'incompréhension de la gauche vis-à-vis des mouvements anti-mondialisation. Certes, il y a beaucoup à dire sur les proclamations de ces mouvements, notamment ATTAC mais ceci n'invalide en rien la pertinence des critiques que portent de très nombreuses ONG sur la mondialisation. La gauche de gouvernement a cherché à récupérer la part de ces critiques qui lui convient idéologiquement, tout en cherchant à disqualifier le reste au nom de l'absence de légitimité politique. Or c'est exactement l'inverse qu'il convient de faire : reconnaître une légitimité à ces mouvements dès lors qu'ils ne dénie pas au pouvoir politique sa propre légitimité, car certaines de leurs critiques font écho à la perception des mondes vécus, notamment dans les domaines encore vierges de réglementation des risques partagés.

Le politique, toujours ultime recours

Sur un ensemble d'enjeux inédits qui ne sont pas encore construits et qui, de ce fait, demeurent encore dans l'espace public traditionnel, le dernier mot reste encore entre les mains du politique. Quand il convient de décider si le clonage thérapeutique peut être autorisé ou interdit, si le vivant est brevetable, c'est au politique qu'il revient de trancher.

D'une certaine manière, les conséquences de ses choix seront beaucoup plus fondamentales sur l'organisation de la société et de ses valeurs que quand le politique était maître de la production des biens industriels.

Il est encore d'autres raisons de ne pas désespérer du politique – et de ne pas désespérer le politique : le champ de ses responsabilités est amené à s'étendre au fur et à mesure que l'espace dans lequel il se pense se mondialise et que la matrice collective s'organise moins autour de valeurs abstraites que de risques partagés dans un espace qui n'est plus national : les risques sanitaires, alimentaires, environnementaux à travers lesquels une société exprime ses préférences, ses peurs et ses faiblesses ne s'arrêtent plus aux bornes géographiques. La légitimité ne se réduit plus à un territoire.

La politique ne peut plus se définir sur le mode d'un projet classique, d'une sorte de prothèse placée au-dessus du corps social, dont la finalité serait de « changer de société ». Elle ne peut même plus prétendre changer la société sur la base d'une prescription des rôles. Mais elle peut et doit avoir pour ambition d'aider la société à vivre le changement en anticipant la nature des enjeux, en organisant leur mise en débat, en avançant des propositions.

La force d'un projet politique ne se mesurera plus à sa capacité à rompre avec l'ordre social existant mais à l'aider à se réinventer en permanence. Définir les trois ou quatre principaux enjeux autour desquels l'ordre social sera amené à s'organiser, identifier les risques qui s'y rattachent, organiser les débats publics autour d'eux, préserver les intérêts des générations futures face aux contraintes de l'urgence, restent des responsabilités majeures du politique.

L'archéologie de la crise politique du printemps 2002 révèle finalement moins un rejet du politique qu'un refus, ou une indifférence, envers des projets politiques sourds aux mondes

vécus ; moins l'adhésion à un projet spécifique que l'expression d'une recherche identitaire tâtonnante face aux menaces ressenties de la globalisation. Si le politique a encore un rôle à jouer, ce rôle reste à écrire. Pour l'heure les deux « bombes à fragmentation » des mondes vécus et de la globalisation sont en passe de faire deux victimes : le modèle européen, intégrateur par nature ; en France, les partis de gouvernement, réformateurs et -ce n'est pas un hasard- tous officiellement européens. C'est vers elles qu'il faut se tourner pour prendre la mesure de la crise du printemps 2002.

MALAISE EUROPEEN, FICTIONS FRANÇAISES

Dans un contexte de fragmentation des identités, de divergence des trajectoires individuelles, et d'impact profond sur les sociétés des mécanismes de la globalisation, l'Europe apparaît comme une région prospère dotée d'un modèle social et économique clairement défini, qui devrait l'aider à faire face dans de bonnes conditions à ces mutations.

Pourtant, depuis quelques années, ce modèle ne paraît plus la protéger. Son efficacité est remise en cause, et sa capacité à faire face à de nouveaux défis, comme ceux de l'immigration, de l'intégration, et de l'insécurité semble incertaine. Dans de nombreux pays européens, la montée de mouvements populistes et les victoires électorales de partis de droite décidés à réformer ce modèle, jusqu'à parfois le remettre, au moins partiellement, en cause, traduisent cette crise.

Malaise dans la civilisation européenne

Le modèle européen

Parmi les pays riches, les Européens revendiquent un modèle particulier – qu'on appellera ici d'économie sociale de marché. Ses caractéristiques sont bien connues : financement public de la révolution de la productivité agricole, qui a permis, grâce à la politique agricole commune, l'effondrement dans des conditions socialement acceptables de la part des agriculteurs dans la population active, et l'apparition d'excédents commerciaux ; protection sociale développée, en particulier dans le domaine de la santé et de la retraite ; droit du travail très protecteur des salariés,

notamment en matière de licenciements, et faisant une large place aux organisations syndicales ; services publics importants, gérés par des organismes publics ou para-publics, en particulier pour l'éducation et les hôpitaux ; prélèvements obligatoires, fiscaux ou sociaux, très élevés.

Au-delà des innombrables différences qui existent d'un pays à l'autre, le modèle est fondamentalement le même : le choix de l'économie de marché est incontesté ; mais la légitimité de l'intervention publique dans ces différents domaines l'est également. Chacun doit bénéficier de conditions de vie décentes, d'un salaire ou un revenu d'activité minimal à une retraite correcte, d'une protection face aux accidents de la vie, d'une éducation de qualité pour ses enfants, de l'accès au marché du travail, de la possibilité de se faire soigner. Le prix à payer en prélèvements obligatoires est justifié par le consensus profond sur ce modèle.

L'économie sociale de marché en crise

Ce modèle européen est en crise depuis plus d'une génération. Les charges de son fonctionnement ne cessent de croître – et c'est en partie logique, beaucoup des biens qu'il produit ne connaissant pas ou guère de gains de productivité (santé, éducation). Plus inquiétant, il apparaît souvent mal géré, inefficace, sclérosé. Pire encore : sa capacité à atteindre les objectifs qu'il s'est fixés est de plus en plus contestée. Souvent inapte à atteindre les plus démunis, ses avantages sont pleinement utilisés par certaines catégories qui pourraient avoir recours à des mécanismes moins redistributeurs. Sa base de coûts s'est alourdie, à mesure que ses agents, abrités par la légitimité de leur mission, obtenaient des conditions de plus en plus favorables à l'exercice de leur activité. Son financement, pour l'essentiel par des prélèvements obligatoires, représente une part toujours plus élevée de la richesse nationale. Son efficacité est, dans ces conditions, soumise à une appréciation de plus en plus critique, qui fonde un renouveau de faveur pour un modèle social sensiblement plus libéral.

La création de l'Euro, dans ce contexte, a été au moins autant une fin qu'un moyen : celui de rétablir des disciplines d'équilibres des dépenses publiques dont de nombreux pays membres étaient tentés de s'éloigner. Son succès, inattendu dans son ampleur, a eu un prix : la mise sous tension des ressources financières de la plupart des services publics ou para-publics qui font le cœur du modèle européen. Partout la rude discipline du

pacte de stabilité révèle ainsi les limites économiques de ce qui paraissait un acquis irréversible de la construction européenne.

Mais d'autres problèmes ont surgi : l'Europe, quels que soient ses problèmes, reste une zone de grande prospérité. Elle a ainsi connu, en son sein, et depuis l'extérieur, de vastes flux migratoires. L'intégration des populations immigrées, qu'elles soient récentes, ou déjà à la seconde génération, ne se fait pas sans peine. Les Etats se sont révélés impuissants ou mal armés pour la faciliter. Les phénomènes de concentration urbaine des populations immigrées ou issues de l'immigration se sont souvent accompagnés d'une montée de l'insécurité. Là encore, les Etats n'ont pas pu – ou pas réellement voulu – agir. La traduction électorale de cette impuissance a été la montée générale des attitudes populistes.

La montée des populismes

Perte de repères dans un contexte de montée de l'individualisme, appartenances à de multiples « mondes vécus » qui ne forment plus des pôles cohérents d'identification, pression de la globalisation sur la cohésion des sociétés et leur capacité à conserver une identité nationale : autant de problèmes communs à la plupart des démocraties occidentales développées. S'y ajoutent, en Europe, les contraintes croissantes auxquels sont soumis les grands appareils chargés de réaliser le modèle d'économie sociale de marché sur lequel repose le consensus social, et leur incapacité à faire face à de nouveaux problèmes d'immigration, d'intégration et d'insécurité.

Dans les votes populistes, on retrouve ainsi trois demandes souvent contradictoires qui, directement ou indirectement, mettent en cause l'Europe : une rébellion anti-réglementaire aux motivations diverses, une peur face à des logiques de pouvoir de moins en moins lisibles et donc perçues comme illégitimes, et une demande accrue de protection face à la mondialisation et à ses conséquences réelles ou rêvées.

Ainsi en France, le vote protestataire est apparu très lié à l'attitude vis-à-vis de l'Europe : les dix premiers départements protestataires de France, c'est-à-dire ceux où les votes FN, LO, LCR, MNR et CNPT dépassent les 40 %, ont tous voté non à Maastricht en 1992².

² Cf. tableau en annexe

L'équation française

La montée parallèle des abstentions, de la désaffection pour les formations politiques traditionnelles, et d'un courant populiste n'est pas propre à la France ; mais la configuration politique qu'a révélée le premier tour des élections présidentielles est, elle, singulière : les « parts de marché » du Parti socialiste et du RPR se sont littéralement effondrées ; l'extrême droite n'a pas été seule à gagner du terrain : extrême gauche, écologistes, et archéos divers y ont réuni des scores étonnamment élevés.

L'explication de cette exception en Europe doit être cherchée dans les singularités de la vie politique française qui expliquent l'affaiblissement des partis de gouvernement et la facilité des candidatures protestataires à y prospérer. Ce sont elles qui ont permis que germent les graines, toujours présentes dans le terreau idéologique français, des nostalgies et des utopies en tous genres.

Un trop plein d'identités à droite

La droite française a toujours été intellectuellement hétérogène, divisée, pour l'essentiel, en de grandes familles dont René Rémond a montré l'étonnante stabilité : l'orléaniste, la légitimiste, la bonapartiste.

Elle n'est prête aujourd'hui à renier aucune des branches dans lesquelles se sont incarnées, depuis la seconde guerre mondiale, ces grandes familles : le gaullisme social, le gaullisme nationaliste, l'engagement européen, la démocratie chrétienne, la République laïque, le libéralisme dérégulateur, l'Etat colbertiste. Chacune de ces traditions est présente et vivante. Ni l'UDF du temps de sa splendeur, ni le RPR à aucun moment de son histoire n'ont choisi entre ces traditions. Bien au contraire, les deux composantes principales des majorités de la droite de gouvernement ont toujours tenu à leur faire place pour rassembler plus large. Stratégie à courte vue, qui a conduit à ce que se dissolvent leurs identités, pavant ainsi les chemins de ceux qui assuraient avoir des desseins plus clairs.

À gauche, le renoncement réticent au projet révolutionnaire

La gauche également est plurielle dans ses traditions, ses valeurs, ses symboles. Comme la droite, elle est héritière de

longues histoires : celle du Parti socialiste, qui n'a jamais eu, avec les ouvriers, les employés, les techniciens, le lien qu'ont établis, à travers les syndicats, les sociaux-démocrates européens ; celle du Parti communiste, qui l'avait, lui, au travers de la CGT – mais recroquevillé sur des industries en déclin ou sur ses traditionnels bastions dans le service public, en particulier EDF et la SNCF. À quoi se sont ajoutés des greffons plus tardifs, et, au premier rang d'entre eux, des Verts qui, pas plus que dans les autres pays européens où ils comptent, n'ont su transformer en vision et en pratique politiques leurs revendications spécifiques ou leur culture libertaire.

L'arithmétique politique n'a jamais permis au PS de gouverner seul ; il n'en fallait pas plus pour le convaincre, si tant est qu'il l'eût désiré, de s'accrocher à une interprétation surannée du monde et à la nostalgie d'un projet « révolutionnaire » voyant dans le réformisme social-démocrate – caricaturé un temps comme « gauche américaine » - le premier pas vers d'inavouables compromissions. Ainsi se fondait la possibilité de l'alliance avec le plus nostalgique des mouvements, le Parti communiste français, qui, s'il l'avait osé, aurait voulu croire à l'URSS longtemps après sa disparition. Et la sympathie pour une « gauche socialiste », dont le radicalisme verbal n'est, le plus souvent, qu'un avatar contemporain du molletisme.

Les romantismes politiques français

Comment s'étonner, alors, qu'il ait été si aisé aux traditions de l'extrême gauche de se maintenir ? Les mécanismes qui les ont, ailleurs, réduits à une marginalité folklorique, n'ont pas joué pleinement. Ce n'est pas seulement parce qu'elle dévoilait les étranges méandres d'une personnalité plus compliquée qu'il n'y paraissait, que la révélation du passé trotskiste de Lionel Jospin était passionnante. Mais parce qu'elle confirmait cette tolérance fondamentale de la gauche de gouvernement pour des idéologies extrémistes – en tout cas sur le plan des idées. Cette tolérance était elle-même le fruit de l'incapacité de la gauche à faire une fois pour toute, son deuil de l'utopie révolutionnaire, et à situer son action là où ses nombreux gouvernements successifs depuis vingt ans se sont presque toujours situés : dans la reconnaissance du principe de réalité, réalité d'une société libérale et d'une économie de marché – ce qui ne veut pas dire abandon de l'ambition de les réformer.

Comme l'a montré Jacques Julliard, quiconque écoutait ce que disait Arlette Laguillier lors de la campagne ne pouvait qu'être

stupéfait et consterné : un vrai programme de dictature du prolétariat . Mais personne n'écoutait vraiment – comme on n'écoute pas les textes des chansons folkloriques, et pas toujours ceux des chants religieux. Les extrêmes gauches ont ainsi pu prospérer parce que la lecture délirante-révolutionnaire du monde n'a jamais été vraiment taboue au sein même de la gauche de gouvernement.

En dehors de l'extrême droite, dont les racines idéologiques sont bien connues, ont fleuri à droite de la droite de gouvernement, de belles candidatures de la nostalgie. Même miraculeusement inaboutie, celle de Charles Pasqua en était une bonne illustration : la mémoire des heures héroïques du gaullisme résistant, conjuguée à celle, non moins excitante, des exploits du SAC, pour souder une « nation » de légende, refusant en bloc l'Europe, le monde moderne, et les austères vertus des démocraties modernes. L'aventure Chevènement a chassé sur ces terres-là, pour revenir piteusement vers son canton d'origine. Saint-Josse, dans ce contexte, a paru presque rafraîchissant.

La Réforme, angle mort des programmes électoraux de 2002

Dans la cacophonie des innombrables candidatures témoins, les partis de gouvernement ont simplifié leur message à l'extrême. Côté socialiste, le message scandé en cinq points a finalement été ramené à deux, après de surréalistes et vains palabres. À droite, parti de l'observation du vote aux municipales précédentes, le programme s'est résumé à un : « plus de sécurité et moins d'impôts ». Rien donc sur l'Europe, le monde, l'emploi. L'esquive sur la mondialisation, les coûts du système de santé, le statut d'EDF ou la décentralisation de l'éducation nationale. Et que dire de la réforme de l'Etat quand on a entendu les porte-paroles des deux principaux candidats rivaliser d'assurances pour promettre que l'on ne diminuerait pas les effectifs de la fonction publique en dépit des départs à la retraite de la décennie à venir !

Que les programmes affichés soient indiscernables pour l'essentiel, et le plus souvent anodins, a frappé les commentateurs étrangers de la campagne électorale de 2002. Mais, plus notable encore, est le décalage entre ces programmes et les convictions d'une partie de ceux qui les défendent, qui sont persuadés en privé de la nécessité et de l'urgence de réformer en profondeur, mais s'interdisent d'exprimer publiquement ce qui leur paraît électoralement indicible. Comment alors s'étonner sérieusement

que les « partis de gouvernement » aient eu tant de mal à mobiliser au premier tour des élections présidentielles ? Les extrêmes ont pu prospérer d'autant plus aisément qu'à force de prudence et de calcul politicien gauche et droite de gouvernement en sont arrivées à pratiquement renoncer à toute ambition réelle de réforme courageuse. La sanction de 2002 peut ainsi être lue à la lumière des tentatives de réforme qui se sont succédé au cours de la dernière décennie.

Dans la méthode Juppé, les objectifs étaient affichés, les négociations étaient engagées avec la société y compris avec les partenaires non politiques, et l'affrontement avec eux était éventuellement assumé au nom de la prééminence de la légitimité démocratique. On en a vu le résultat en 1995. Dans la méthode Jospin, les objectifs figuraient dans le programme, les négociations étaient engagées avec les seuls partenaires politiques et en cas de désaccord, le recul se faisait en bon ordre. On en a vu le résultat à Bercy et dans la gestion des 35 heures. Dans les deux cas, la sanction électorale a été aussi brutale.

D'autres méthodes ont été essayées à l'occasion, avec plus de succès : la réforme clandestine seyait à Edouard Balladur qui profita de la torpeur d'août pour avancer sur le chantier des retraites. La réforme plébiscitaire inventée par Christian Blanc à Air France a pu donner des idées pour renouveler l'expérience grandeur nature. La réforme subventionnée a permis à France Télécom de sortir de son statut archaïque, avec il est vrai pour l'Etat l'impératif de mettre au pot pour que le laitier de l'entreprise publique conserve le beurre et l'argent du beurre, le statut plus les actions de la société. Enfin Alain Richard a également réussi la réforme par la voie hiérarchique, celle de l'armée de métier.

Il n'est pas aisé de tirer de ces succès partiels une leçon générale pour le pays, et c'est ce que la campagne aurait pu et dû aider à clarifier. Aucun consensus ne s'est exprimé sur la réforme, aucun débat n'en a fait son thème pendant la campagne. La pédagogie de la réforme reste à faire, son contenu programmatique à définir. Les Français ne veulent pas de la réforme d'en haut, voilà au moins qui est clair. Ils n'ont pas les moyens de s'offrir la réforme subventionnée. Il va donc falloir trouver autre chose qui ressemble furieusement à une dynamique collective au service de l'intérêt général, c'est-à-dire à un projet politique auquel adhère une proportion significative des Français, à commencer par leurs forces vives. C'est exactement l'inverse du paysage dont nous avons hérité.

Qu'il y ait ou non volonté réformatrice de la nouvelle majorité, il est certain en effet qu'elle ne s'est pas exprimée clairement et n'a pas été légitimée par le processus électoral du printemps 2002. Qu'il y ait ou non vœu sincère de réforme de la nouvelle opposition, il est certain en tout cas qu'elle ne s'est exprimée que dans la confusion et qu'aucune synthèse réelle, au-delà d'un patchwork de concessions faites aux uns et aux autres, n'a été politiquement défendue.

La situation est donc inquiétante. La fragmentation électorale, reflet d'une fragmentation sociale dans un contexte de globalisation a engendré le désaveu sans précédent infligé aux partis de gouvernement, de droite comme de gauche. Et ce désaveu va bien au-delà de la frustration qu'engendreraient des appareils vieillissants, des élites politiques trop stables et au crédit incertain ; il remet en cause la pertinence même d'un modèle politique européen dans lequel gouverner, c'est réformer. Au-delà de la droite et de la gauche, c'est au terme de deux alternances successives, en 1997 et au printemps 2002, l'idée même de réforme qui a été sanctionnée en France.

AUTOPSIE DU PARTI DE LA REFORME

Il y a, en France, depuis plusieurs décennies, un « parti de la réforme », et ce parti de la réforme, uni par une analyse partagée du monde, a lui-même un « programme commun ».

Le « programme commun » du parti de la réforme

Ce programme repose sur un consensus fondamentalement social-démocrate dans sa nature, attaché à de grands services publics, à des mécanismes sociaux et fiscaux supposés redistributeurs. S'y côtoient un goût partagé de la dépense publique - et une foi difficilement déracinable dans son utilité ; une indifférence marquée au niveau des prélèvements obligatoires ; et la volonté obstinée de terminer la construction du « socle » de protection sociale universelle qui doit théoriquement permettre à tous de vivre dignement.

Sur la méthode, les artisans du parti de la réforme, qui avancent volontiers cachés, ont le plus souvent compté sur la contrainte extérieure, qu'elle soit économique ou européenne, pour imposer, au nom de « la dure nécessité des temps », la réforme des institutions de la social-démocratie, pour mieux les sauver.

Le courant moderniste insiste sur la nécessité de dépasser le modèle social-démocrate et tourne ses regards vers les pays d'Europe comme la Suède et la Grande-Bretagne qui sont entrés dans la post social-démocratie. La première contrainte qui s'impose à ses yeux est celle du « management » de l'Etat, c'est-à-dire de la gestion optimale des deniers publics. Il n'assimile pas la puissance publique à l'entreprise, conscient que leurs finalités sont différentes, mais il tire volontiers profit de la modernisation de la gestion privée pour rechercher les voies d'une meilleure efficacité publique.

Ainsi le consensus réformateur se complète-t-il d'une reconnaissance, sans enthousiasme, de la nécessité d'assurer la viabilité à long terme de cette construction en acceptant une discipline budgétaire et monétaire rigoureuse, et d'en améliorer l'efficacité en y introduisant, avec modération, lentement, graduellement, quelques mécanismes de rationalité économique. Si ces mécanismes doivent emprunter aux règles de marché, soit. Un peu de libéralisation sera introduite –non par acte de foi, mais par concession à la nécessité.

Au total donc, un groupe restreint, homogène, en situation de responsabilité, se retrouve dans la conviction qu'il existe un « modèle social français », que ce modèle est bon, souhaité par tous ou presque, et qu'il faut simplement le réformer pour le sauver de lui-même. Le consensus réformiste est devenu, de fait, conservateur.

Le vrai « programme commun »

Ce consensus réformiste a ses chevaux de bataille favoris : la réforme fiscale est le premier d'entre eux, pour laquelle un manuel a depuis longtemps été établi, qui repose sur quelques principes élémentaires : l'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu (réalisé en partie grâce à la CSG et au CRDS), et la diminution de ses régimes spécifiques ; l'inclusion de l'outil de travail dans les bases de l'ISF, avec baisse des taux ; l'alourdissement des droits de succession en ligne directe pour les héritages les plus importants, et la diminution des écarts entre

descendants directs et autres héritiers ; l'établissement d'un lien plus fort entre taxe d'habitation et revenus ; la résorption des écarts de taxation bénéficiant aux plus-values mobilières au détriment des revenus du travail ; et la retenue à la source comme dans le reste de l'Europe, pour économiser le poids de milliers d'emplois publics parfaitement inutiles.

Le second est la nécessité de réformer certaines des plus grandes institutions de la redistribution et de l'intervention publique, qui ont fini par former une « machine inégalitaire » dont le fonctionnement est directement contraire aux intentions de ses fondateurs. Ses points d'application classiques sont bien connus :

- La santé, où le manuel du parfait petit réformateur recommande responsabilisation accrue des patients et des malades dans la médecine de ville, sous le contrôle nettement plus vigilant des caisses d'assurance maladie ; pour l'hôpital, gestion modernisée, suivi économique du coût et de l'efficacité des actes, restructuration du réseau pour le rendre plus efficace, malgré les guerres de retardement que ne pourront pas ne pas mener les maires, qui président les conseils d'administration de ces gros employeurs locaux ; et, naturellement, le développement des programmes de prévention, tellement efficaces économiquement que leur insuccès chronique ne peut être attribué qu'à une perversité étrange du système ;

- Les retraites, où, de livre blanc en réforme partielle, d'allongement des durées en réduction des taux servis, le replâtrage permanent nécessaire à la survie du « socle-que-doit-rester-le-régime-universel-de-répartition » finira bien par être complété par la mise en place d'un étage de retraites par capitalisation ;

- L'éducation, où il s'agit de cesser de tenter de gérer la plus grande organisation humaine intégrée du monde depuis que l'armée rouge n'est plus directement comptée dans les statistiques, pour reconnaître une fois pour toutes la nécessité d'une profonde décentralisation, permettant enfin aux chefs d'établissement d'avoir une réelle autonomie, et de conduire de vrais projets éducatifs, dans lesquels mérites et démérites éventuels des enseignants seraient reconnus, encouragés, sanctionnés dans tous les sens du terme ;

- Les grands ministères régaliens sont aussi un sujet inépuisable pour les réformateurs, et au premier rang d'entre eux, celui des finances, si prompt à critiquer les errements des autres mais si discret sur les avantages qu'il s'octroie, si disert à dénoncer les organisations archaïques de la justice ou du quai d'Orsay, mais

si réticent à reconnaître qu'il est lui-même baroque, promenant particuliers et entreprises entre des multitudes de services qui n'ont d'autre souci que de ne pas coopérer entre eux et de perdurer, comme l'illustre l'exemple tragi-comique de la redevance télévisée.

Le troisième cheval de bataille est un engagement résolu en faveur des réformes souhaitées par Bruxelles, parce que l'onction européenne demeure le recours préféré des réformateurs en mal de légitimation de leurs projets. Pendant environ une décennie, le levier européen s'est concentré sur la construction de l'Euro : grande cause, certes, mais aussi outil pour faire adopter avant l'entrée dans la monnaie unique (les critères de Maastricht), et une fois pour toutes (le pacte de stabilité), les règles d'une religion monétaire et budgétaire orthodoxe pour laquelle les principaux dirigeants des Etats membres n'étaient pas prêts à risquer le martyre.

La liste pourrait être allongée. Mais, plus important peut-être que les détails du « programme commun » du parti de la réforme, il faut s'arrêter sur ses finalités et la vision qui le sous-tend, car se sont elles qui ont été sanctionnées au printemps 2002.

Carte d'identité du « parti de la réforme »

D'abord, une vision consensuelle de ses finalités : il s'agit, puisque l'accord sur l'essentiel est acquis - le consensus social-démocrate à la française - de débattre des modalités, et non des objectifs. Et dans cette vision, pas d'enjeux politiques qui sépareraient irrémédiablement la droite et la gauche ; plutôt des nuances d'interprétation, d'analyse sur le rythme « praticable », de formulations ou de références. Et, moins encore, l'idée que tel ou tel choix « technique » de mise en œuvre pourrait avoir des conséquences sociales très marquées, éventuellement non désirées.

Cette vision est d'abord une vision de « gestionnaire » de la « chose publique ». La consanguinité extrême de la classe politique française et de la haute fonction publique ont fait l'objet de mille analyses aux relents populistes. Elles sont cependant bien fondées : cycle classique haute fonction publique – cabinet ministériel – responsabilités dans un parti – onction électorale ; uniformité des recrutements (domination écrasante de l'école nationale d'administration, suivie par les corps techniques et le monde universitaire ou hospitalo-universitaire). Et enfin un milieu intellectuel, le plus souvent de belle qualité, façonnant et exprimant cette vision du monde : Alain Minc en a été, et en reste le plus

brillant exemple, qui a passé en revue, de manière presque systématique, les principaux thèmes du parti de la réforme. Il n'a naturellement pas été le seul, et de multiples épigones ont prolongé sa réflexion ou lui ont porté la contradiction. C'est cet ensemble de travaux qui s'est trouvé stigmatisé comme représentant une « pensée unique », un nouveau dogme – au point que la qualité des réflexions et l'originalité des points de vue ont été occultées.

Les analyses populistes procèdent d'une généralisation hâtive, lorsqu'elles attribuent à ces « managers » professionnels ignorance absolue du terrain, indifférence à la souffrance sociale, incapacité au dialogue, comportements de caste, cynisme, arrogance de la « France d'en haut ».

Mais une critique demeure exacte : le moule commun des dirigeants politiques et des principaux responsables administratifs a une conséquence forte, l'adoption d'un point de vue très particulier, celui consistant à aborder les choix essentiels comme des problèmes de « gestion publique » (discipline, au demeurant, enseignée à l'école nationale d'administration).

À ces problèmes, il y a normalement une « bonne » solution, rarement deux. Si les partis politiques ont besoin de s'opposer pour exister, ils seront le plus souvent conduits à forcer le trait, ou à préconiser de « mauvaises » solutions de peur de tomber dans le consensus. Il ne faut que quelques pas de plus pour que soit durablement admise l'idée que l'opposition entre les grands partis est une concession faite à la culture politique du pays, à ses traditions, et aux nécessités du bon fonctionnement des mécanismes électoraux.

Bref, le point de vue des élites politico-administratives peut s'accommoder assez convenablement d'un certain fatalisme vis-à-vis de « l'emballage » idéologique permettant d'envelopper le « paquet cadeau » de la réforme qu'elles préconisent.

Précisément parce qu'elles se seront engagées profondément dans le combat pour la réforme, qu'elles auront consacré leurs loisirs à y réfléchir, à préparer des papiers de réflexions, des documents de travail de toutes sortes, avec un dévouement incontestable, elles accepteront que « les politiques » habillent leurs conclusions comme ils le souhaitent pourvu qu'avance la réforme.

Enfin les choix qu'exprime le programme commun du parti de la réforme sont loin d'être désincarnés. Ils expriment la position

de cadres très qualifiés, du public ou du privé, qui ont intérêt objectivement aux schémas de réforme fiscale du programme, intérêt objectivement aussi à un meilleur fonctionnement des services publics dont ils sont de grands « consommateurs », plus qu'usagers, et dont ils sont, plus que d'autres, prêts à payer le prix, ou un prix accru, pour obtenir un « service » performant. Cela n'exclut naturellement ni une vraie préoccupation de lutte contre l'exclusion, ni une vraie générosité. Mais cela explique bien des choses, et notamment le caractère modéré de l'opposition du parti de la réforme au fond, sinon à la méthode, des 35 heures : elle n'était pas un souci majeur pour les cadres supérieurs de grandes organisations et son impact sur la modération des revenus leur était acceptable.

Il suffit de relire un instant le programme commun du parti de la réforme pour voir à quel point il est loin des préoccupations des patrons de PME, des agriculteurs, des salariés à bas revenus, de certaines professions libérales.

L'échec du parti de la réforme

Les élections de 2002, après celles de 1997, ont manifesté le rejet par une large majorité des électeurs de cette façon de faire et donc signé l'échec du parti de la réforme. La double vague populiste et protestataire du premier tour des présidentielles l'a affaibli en réduisant à la portion congrue la part des partis de gouvernement, où son influence est naturellement la plus forte. Mais l'interprétation de ce rejet n'est pas simple : vise-t-il le principe même de la réforme ? la façon de faire du parti de la réforme ? ou plutôt l'impuissance des gouvernements successifs à répondre aux nouveaux défis des mondes vécus et de la globalisation ?

En tous cas, le retard pris au cours de la dernière décennie sur des pans majeurs du programme commun du parti de la réforme est flagrant : peu ou pas de progrès sur les principaux chantiers de l'intervention publique (retraites, éducation, santé...); immobilisme sur les « appareils de production » ; pas ou peu de réforme des grands ministères (finances, justice, police); immobilisme sur les réformes structurelles comme la fiscalité.

Le bilan est amer. La France paraît aux étrangers comme un pays en voie de sclérose, peu capable de progrès économiques et sociaux. Que ce soit faux, qu'elle ait au contraire réussi enfin à

créer des emplois, trouvé le chemin d'une croissance supérieure à la moyenne européenne, attiré de nombreux investissements étrangers n'y change rien. La perception est solidement ancrée d'un lent engourdissement, d'abord confortable, mais bientôt source de déclin. Non que la volonté de réformer ait été absente des programmes Juppé en 1995 et Jospin en 1997. Mais, par deux fois, les électeurs ont sanctionné leurs auteurs, faisant douter nos voisins de la possibilité de réformer en France. Mais, dans les deux cas, ont-ils sanctionné un contenu ou une méthode ? La question vaut d'être posée. Avant d'enterrer la réforme, faisons l'autopsie du parti de la réforme. »

L'échec clef : la justice sociale

Le consensus du parti de la réforme repose sur la conviction partagée qu'il existe une bonne réforme et une seule, et que seul l'immobilisme est dévastateur. C'est sans doute cette approche qui a été sanctionnée au terme de la législature Jospin.

Un gouvernement qui n'avait pas d'engagement plus clair, plus profondément ancré dans ses valeurs, que celui de lutter contre les inégalités, a, pour l'essentiel, échoué sur la question de la justice sociale. Dans la « gueule de bois » de la gauche après sa défaite électorale (comme d'ailleurs dans celle de la droite, au lendemain de la dissolution de 1997), il entre une part d'incompréhension : « alors que nous avons conduit de bonnes politiques, souvent couronnées de succès, comment se peut-il que notre bilan soit si peu reconnu ? »

L'explication facile est déjà en toutes lettres dans certains plaidoyers postmortem : la mauvaise communication. C'est évidemment insuffisant. La gauche a certes remis efficacement du charbon dans la locomotive économique, mais beaucoup de voyageurs ont le sentiment d'être restés sur le quai. Les aurait-on mal orientés ? Ou n'est ce pas plutôt que le train n'était pas sur la bonne voie ? Que les politiques conduites, avec les meilleures intentions réformatrices, ne se sont données ni les bonnes cibles, ni les bonnes méthodes ? Qu'elles n'ont pas su remettre en cause leurs outils ?

Erreur sur les cibles

Les politiques n'atteignent pas les bonnes cibles parce qu'une série de filtres idéologiques empêche de les distinguer clairement.

Le premier de ces filtres est, bien évidemment, la représentation traditionnelle de la société comme divisée en grandes classes sociales antagonistes, et du progrès comme visant à réduire l'écart de leurs conditions d'existence. En vertu de cette représentation sociologique simplifiée, enchâssée dans l'idée républicaine d'un intérêt général qui ne se confond d'aucune manière avec les intérêts particuliers, il serait injuste de soigner telle ou telle clientèle et nécessaire, au contraire, de conduire, en matière de progrès social, les politiques du " grand nombre ", au sens où elles sont conçues pour satisfaire la majorité du salariat. Cette représentation est largement commune aux réformateurs des deux bords, depuis la « nouvelle société » de Jacques Delors jusqu'aux 35 heures de Martine Aubry.

Certes, il n'y a plus à proprement parler de politique des revenus. Mais lorsque l'on invente et met en œuvre les 35 heures, c'est bien dans l'idée d'un ouvre boîte universel, qui, de Paris à Marseille, des Industries aux Services, des PME aux multinationales, sous l'impulsion d'un Etat volontariste, touchera l'ensemble du salariat pour lui apporter emplois et amélioration des conditions de travail.

Or, la complexité des sociétés marchandes modernes rend cet exercice vain. On a vu de plus que la multiplication des « mondes vécus » périmé assez largement ce type d'approche globalisante. Il n'est pas sûr qu'il satisfasse le plus grand nombre. Il est certain, en revanche, que, à cause de son coût très élevé, il limitera les moyens disponibles pour traiter des problèmes sociaux plus circonscrits ou les difficultés de telle ou telle catégorie de population en souffrance.

À ce filtre global, qui rend difficile de concentrer l'action publique s'ajoutent des filtres idéologiques spécifiques, dont la gauche est spécialement friande.

Il y a ainsi au moins quatre catégories de questions qui auraient dû être traitées et ne l'ont pas été sous le gouvernement Jospin.

D'abord, la question des grands exclus, de ceux qui ne rejoindront jamais la sphère productive normale. Elle n'a jamais été abordée véritablement parce que reconnaître l'existence d'un handicap social, c'était désespérer de l'humanité de l'homme, "stigmatiser" les exclus, ouvrir la voie à un enfermement durable dans un statut de citoyen de seconde catégorie. S'y ajoute une

défiance fondamentale de l'administration pour la délégation du travail d'insertion aux associations. Ce refus de désigner clairement le problème et de le traiter a produit un double effet pervers : une très grande inefficacité dans la réinsertion des "grands accidentés de la vie" ; l'extension de dispositif non sélectifs du type RMI (puisque'on ne spécifie pas les problèmes, il faut un filet large). Sans doute aurait-il été plus efficace, en utilisant le relais des associations, de conduire une politique spécifique de réinsertion par le travail subventionné des « handicapés sociaux » reconnus comme tels. C'était l'une des ambitions de la loi Aubry : on attend encore ses décrets d'application, preuve à la fois des lenteurs administratives mais surtout de l'ambiguïté du projet.

Deuxième question, aux franges de l'emploi, celle des trappes à oisiveté. C'est-à-dire l'idée toute simple, et assez largement démontrée, que s'il est, en termes de revenus disponibles pour le ménage, aussi ou même plus avantageux de recevoir une aide de type RMI qu'un salaire de type SMIC, l'incitation à travailler est faible. Cette idée-là s'est longtemps heurtée à gauche, au préjugé selon lequel il était insultant pour l'être humain de penser qu'il y ait des « chômeurs volontaires ». Parler de « trappe à oisiveté », c'était l'expression nouvelle d'une pensée réactionnaire ancienne sur les pauvres malhonnêtes et fainéants. Quant à l'impôt négatif, fait pour corriger cet effet, il était injurieux pour le travailleur dont la dignité réclamait un vrai salaire et pas l'aumône d'une subvention. Autant de préjugés absurdes qui ont eu pour conséquence de maintenir hors de la sphère du travail et donc dans l'exclusion des centaines de milliers de travailleurs potentiels, tout en exaspérant leurs voisins à qui s'imposent les contraintes et les difficultés du travail. Il a fallu attendre 2001 pour que soit créée la Prime à l'Emploi, qui vise à répondre à cet objet. Encore celle-ci est-elle aujourd'hui contestée par une partie du PS revenu dans l'opposition et qui la considère comme une mesure emblématique de ce qui a conduit à la défaite.

Troisième question : la création des emplois non qualifiés, ceux-là même que la gauche de la gauche s'est obstinée à dénoncer comme des « petits boulots », inventés par le grand capital pour son seul profit. On sait par exemple que si la France avait le même taux d'emploi par habitant dans l'hôtellerie - restauration que les Etats-Unis, il y aurait un million d'emplois de plus dans notre pays, un million d'emplois pour les personnes non-qualifiées qui sont les plus frappées par le chômage, y compris dans les périodes de reprise de la création d'emplois. On sait aussi que ces emplois sont sensibles au coût du travail, non pas tant au niveau du salaire net, -

car il n'y a pas de différence notable entre la France et les Etats-Unis de ce point de vue -, qu'au niveau des charges sociales.

Nous avons désormais les exemples français qui démontrent que la baisse des charges sociales est le moyen le plus efficace et le moins coûteux de créer des emplois non-qualifiés : les allègements de la période 1994-1997 ont créé 460.000 emplois dont la moitié était des emplois non qualifiés. Une politique de baisse massive et durable des charges sociales sur les emplois à temps plein (pour éviter la création d'une nouvelle catégorie de travailleurs pauvres parce qu'à temps partiel) permettrait donc de traiter l'exclusion de ces travailleurs. Mais, sous la gauche évoquer ce sujet était considéré comme une concession manifeste aux thèses libérales, et faire porter aux travailleurs la responsabilité et la culpabilité du chômage !

Quatrième question : celle de l'intégration des jeunes issus de l'immigration africaine, qu'il s'agisse du Maghreb ou de l'Afrique noire. Poser le problème en ces termes est considéré comme attentatoire aux principes fondamentaux de la République, qui veut bien distinguer selon la condition sociale mais qui n'imagine pas, à la différence des Etats-Unis, d'aborder les sujets en termes " ethniques ". La gauche américaine s'est battue, elle, pour que l'on reconnaisse la spécificité du problème noir puis hispanique, et qu'on le traite en particulier par la discrimination positive (« affirmative action »). Il n'est pas dit qu'une semblable solution soit importable dans la République française qui, selon la formule célèbre, reconnaît tout à ses minorités en tant qu'individus, mais rien en tant que nation.

Et cependant, n'aurait-on pas gagné en clarté des périmètres d'intervention, et en efficacité de l'action publique si l'on avait visé particulièrement ces publics, les plus en difficultés d'intégration sociale ? La formulation d'une identité nationale rénovée passe à l'évidence par l'acceptation, notamment sémantique, des réalités humaines de notre pays et non par leur idéalisation abstraite ou superficielle. Cela passe peut-être par une analyse plus sereine des tentations communautaristes. Qui s'égaille sur les Champs Elysées en brandissant des drapeaux tricolores en 1998 pour célébrer la victoire de la France à la coupe du monde et pourquoi ? Qui siffle la marseillaise à l'ouverture du match France-Algérie et pourquoi ? Qui brandit des drapeaux marocains et algériens le soir du 5 mai 2002 place de la République pour acclamer Jacques Chirac et pourquoi ? Pourquoi, dans certaines communautés immigrées, les parents parviennent-ils à motiver leurs enfants sur les études et pas dans d'autres communautés ? Quels sont les symboles identitaires

dans un pays où le service national a disparu, où un drapeau européen flanque systématiquement le drapeau français, où les symboles nationaux de la monnaie ont été remplacés par des ponts et des fenêtres, où le franchissement des frontières à l'intérieur de l'Espace de Schengen ne nécessite plus aucun contact avec un agent public ? Redéfinir des valeurs identitaires communes et proposer de nouveaux symboles fédérateurs, plus puissants que Loft Story ou les Bleus, telle aurait du être l'ambition de la gauche autant pour intégrer que pour rassurer ceux qui sont, au sens premier, égarés dans un espace devenu plus vaste.

Si, au lieu de rechercher des politiques globales, la gauche s'était saisie de ces quatre catégories de personnes en difficulté - grands exclus, chômeurs piégés dans les trappes à pauvreté, chômeurs non-qualifiés, jeunes issus de l'immigration africaine et arabe - pour conduire, en faveur de leur insertion, des actions volontaristes et ciblées, sans doute aurait-elle atteint de manière plus visible son objectif de lutte contre les inégalités.

Erreur sur les méthodes : la loi ou le contrat

Les erreurs ne concernent pas seulement la cible. Elles touchent aussi la méthode.

En vertu d'un étatismes traditionnel, l'action publique n'est toujours conçue que comme législative et réglementaire. Le compromis entre les intérêts privés, le contrat comme mode d'action sont toujours étrangers à la culture politique de la France du XXI^e siècle. L'Etat, surplombant les volontés particulières et s'imposant à eux, est toujours la voie la plus sûre pour déterminer ce qu'il est séant de faire.

On pourrait multiplier les exemples. Juppé à l'automne 1994 est déjà un cas d'école. Pour la période Jospin, deux suffiront : les 35 heures et la loi de modernisation sociale.

Au-delà même de la discussion sur le bien-fondé de la mesure, loin d'aller de soi du point de vue de l'emploi, il faut revenir sur la manière incroyablement technocratique dont les 35 heures ont été imposées. Dans d'autres pays européens, la recherche des voies d'un " partage du travail " s'est effectuée à travers des négociations de branche et d'entreprise, en vertu d'objectifs généraux mais avec des modalités chaque fois locales, permettant ainsi de d'approcher au plus près le meilleur compromis entre la productivité recherchée par les entreprises, l'amélioration

des conditions de travail espérée par les salariés, la création d'emplois voulue par le gouvernement, et le coût à répartir entre tous. Chez nous, c'est à coup de menton et de textes législatifs et réglementaires que la mesure a été assénée, de manière générale et impersonnelle.

Une mesure d'une telle complexité ne pouvait être définie dans ses modalités pratiques et techniques qu'avec l'ensemble des acteurs de terrain. Passe encore que la première loi ait été conçue et votée dans la hâte d'une volonté post-électorale de tenir ses engagements. Mais il est incompréhensible que l'Etat n'ait pas ensuite cherché à tirer les conséquences de ce que les premières négociations montraient de façon aveuglante : que certaines des hypothèses fondamentales sur lesquelles reposait la construction des 35 heures n'étaient pas acceptées par le corps social, en particulier le partage du coût des nouveaux embauchés entre les employeurs et les salariés en place ; ou que les seuls gains de productivité ne permettaient pas le bouclage financier du montage au niveau de chaque entreprise.

Très vite, les acteurs de terrain ont perçu ce qu'était en train de devenir cette idée ambitieuse : un médiocre marchandage dans lequel l'entreprise, pour ne pas avoir à embaucher, et les salariés, pour ne pas avoir à partager leurs revenus, acceptaient l'une de ne pas remettre en cause les avantages salariaux liés au temps de travail ; les autres des gains de productivité forts et des réorganisations parfois pénibles des rythmes de travail. Ce marchandage s'est fait bien sûr sur le dos des chômeurs que la réforme avait pour ambition d'intégrer dans l'entreprise.

Les 35 heures devait être la réforme phare d'une ère nouvelle du partage et de la solidarité. Elle est devenue un bénéfice mal vendu attribué à ceux qui ont un emploi au détriment de ceux qui n'en ont pas. Une nouvelle illustration en somme de la préférence française pour le chômage. Au plan de la méthode, une mesure qui méritait d'être testée dans le cadre d'une expérimentation accompagnée par les partenaires sociaux se révèle finalement l'une des plus coûteuses et les moins efficaces des multiples tentatives menées dans ce pays pour stimuler la création d'emplois.

De la même façon, pour lutter contre les plans sociaux qui se multipliaient alors même que la croissance revenait, pour empêcher aussi le développement des formes particulières d'emploi (CDD, intérim, stages) qui représentent aujourd'hui plus de deux millions de postes contre 650.000 il y a dix ans, le gouvernement Jospin a choisi, une fois encore, de durcir la législation dite "

protectrice de l'emploi " pour reprendre la terminologie de l'OCDE. On sait bien que non seulement cela ne permet pas de réduire le chômage, tout juste de retarder l'échéance de certains licenciements, mais que cela grandit le mur qui sépare l'emploi du chômage et accroît le chômage de longue durée. Si tel n'était pas le cas, la France, qui, selon les comparaisons de l'OCDE, a l'une des législations les plus dures du monde occidental en la matière, devrait avoir un taux de chômage et de chômage de longue durée parmi les plus faibles. Tel n'est pas le cas, loin s'en faut. Là encore, à l'erreur sur le fond s'est ajoutée l'échec de la méthode : les partenaires sociaux, syndicats compris, ont manifesté très tôt leurs réserves sur les effets pervers des dispositions clés de la loi de « modernisation sociale » : en vain. Leur intervention a été jugée moins légitime que celle des politiques – en l'occurrence le parti communiste.

Quelques années plus tôt, Alain Juppé était tombé dans le même piège, avant de subir la même sanction. L'enseignement à en tirer pour l'exercice de la réforme est double : d'une part, selon la formule simple mais efficace, « on ne change pas la société par décret », ni par la loi : c'est le thème de l'efficacité déclinante de l'intervention classique de l'action publique ; d'autre part, la légitimité même de l'intervention politique, même lorsqu'elle peut se prévaloir d'un mandat clair de l'électeur, ce qui est d'ailleurs plutôt rare, n'est plus suffisante et en tous cas plus exclusive d'une participation active et engagée des forces sociales dans leur diversité et avec leurs contradictions : même plurielle, la gauche ne représentait pas la société dans la diversité de ses mondes vécus. La leçon vaut pour la droite aujourd'hui : même unie, majoritaire et présidentielle, la droite échouera si elle l'oublie.

Il est vrai que le partenariat social manque d'acteurs en France. Au cours des dernières décennies, nous avons vu se multiplier le nombre des fédérations ou confédérations syndicales à mesure que se réduisait le nombre de leurs adhérents. La France s'illustre par la faiblesse de ses forces syndicales. Mais comment s'en étonner quand on observe la part du droit social et du travail relevant de la loi et celle qui relève de la négociation, quand on analyse l'impact des règles de représentativité des syndicats, les modes d'élections, les principes de financement. Toute notre architecture est faite pour fabriquer des syndicats divisés, non implantés et sans aucun pouvoir réel de négociation et de cogestion.

C'est par cela qu'il aurait fallu commencer. Construire pas à pas le cadre favorable à la négociation, entre partenaires sociaux

responsables : telle devrait être la priorité d'un gouvernement réformateur. Là encore, les analyses comparatives de l'OCDE montrent que les pays à structures fortes et " centralisées " de négociations sociales, c'est-à-dire disposant d'organisations syndicales peu nombreuses et puissantes, permettent de déterminer des réglementations favorables à l'emploi et à la lutte contre le chômage de longue durée. Donc à lutter vraiment contre l'exclusion et l'injustice sociale, au lieu, dans le meilleur des cas, d'en agiter inefficacement les symboles, dans le pire, d'approfondir le mal.

Erreur sur l'outil : les corporatismes contre le service public

Après la cible et la méthode, l'outil est la troisième cause de panne de la machine à fabriquer le progrès dans laquelle le parti de la réforme plaçait aveuglément ses espérances.

Quelle est aujourd'hui la manifestation la plus criante des inégalités?

Pas l'inégalité des niveaux de vie : après la période de réduction forte de ces inégalités (année 1970), puis de réduction modérée (année 1980), les inégalités après redistribution sont restées stables au cours des années 1990. Dans un contexte économique pourtant défavorable, cet effet des mesures d'amélioration de l'efficacité du couple impôts-prestations est loin d'être négligeable.

Ce ne sont donc pas les niveaux de ressources mais les conditions de vie qui sont aujourd'hui perçues comme la première des inégalités. Ce constat est parfaitement cohérent avec l'importance croissante des mondes vécus. Les conditions de vie des couches populaires, telles qu'elles s'appréhendent à travers les conditions de transport et de sécurité dans les transports ; les conditions de logement et de sécurité dans les logements ; la qualité du service rendu par la justice, par la police, par l'école, par les hôpitaux. La perception est générale : toutes semblent s'être dégradées.

Pourquoi ? Tout simplement par ce que, si la société française a profondément évolué, si le tissu des entreprises s'est adapté, si la réglementation économique s'est modernisée, les appareils publics, eux, sont, à de rares exceptions, la dernière poche d'immobilisme. Non pas tant dans les moyens techniques mis en

œuvre que dans leur façon de traiter leurs « clients », qu'on les appelle encore « usagers » ; ou contribuables... voire « assujettis ».

Au nom des intérêts catégoriels des cheminots, des enseignants, des infirmières ou des médecins, des policiers, incontestables sans aucun doute par eux-mêmes, on s'est interdit cependant de transformer les services publics non pas seulement pour en réduire le coût ou en améliorer la productivité, mais pour en accroître l'efficacité au service d'une plus grande justice sociale.

Et la réponse de l'augmentation des moyens n'est pas la bonne. C'est leur juste allocation qui, le plus souvent, est en cause.

Les exemples sont légion. On sait que les effectifs policiers sont plus importants là où les délits sont plus rares : les 100 circonscriptions de police les plus touchées par la délinquance comptent deux fois plus de délits par habitant et deux fois moins de policiers que les 100 moins touchées. On pourrait dire la même chose des moyens scolaires : si l'on veut véritablement intensifier l'effort de scolarisation dans certaines zones, il faut réviser les principes d'allocation des effectifs ; autrement dit, si l'on veut moins de 10 élèves par classe au collège Paul Eluard de St Denis, il en faut tolérer 50 ou 60 au Lycée Henri IV de Paris !

Aucune réforme radicale du Service Public n'est facile. Et les conduire de façon technocratique serait la pire des choses. Mais les transformations réussies de grandes organisations, publiques ou privées, en France et à l'étranger, montrent quelques facteurs clés de réussite : l'affichage clair des objectifs généraux visés, au service de la collectivité ; la construction méticuleuse d'un nouveau compromis entre les intérêts en présence ceux de la collectivité, ceux des différentes catégories d'agents publics touchés.

Réforme du parti de la réforme

Pour que le parti de la réforme puisse ainsi réformer et son programme, et sa manière d'agir, il doit d'abord être lucide sur lui-même, et ce qu'il incarne ; il doit être capable d'accepter que ses certitudes ne soient pas nécessairement partagées, et que la méthode de la réforme – négociation, contrat – est une condition essentielle à son succès ; il doit enfin admettre que son action ne sera ni neutre socialement, ni nécessairement consensuelle.

Le parti de la réforme, ne s'étant jamais identifié comme tel, et ayant trouvé une niche écologique habitable quoique disputée au sein des formations existantes, n'a pas cherché à se constituer une base politique et, a fortiori, électorale. Il n'a pas aspiré à autre chose qu'à influencer ; il y est parvenu ; et cela a été la cause tout à la fois de sa stigmatisation et de sa marginalisation.

Il reste à ses militants à étendre une dernière fois le domaine de la réforme : en l'appliquant à ses méthodes, et se l'appliquant à lui-même. Il a largement fait sienne, en théorie, la volonté de donner la primauté à la négociation et au contrat sur la loi ; il a même embrassé avec ferveur la lutte contre le corporatisme des fonctionnaires. Mais il n'a pas encore appris à se situer socialement, et, en particulier, à reconnaître que ses positions politiques étaient marquées par sa situation sociale. S'il est une leçon au moins qu'il lui faut retenir de l'élection de 2002, c'est bien celle-là : gestion (publique) sans conscience (politique et sociale) n'est que ruine (du projet).

C'est la fin du rêve des réformateurs de se réfugier sur la planète des sages en dispensant alternativement leur bonne parole aux politiques de gauche et de droite.

Car sans réinvention d'une droite et d'une gauche aux identités clairement distinctes, les partis de gouvernement ne pourront rassembler autour d'eux, mobiliser dès le premier tour agir ensuite avec le soutien ou la compréhension des forces sociales, organisées ou fragmentées.

DROITE, GAUCHE ET REFORME : LE TRIANGLE DES BERMUDES ?

La singularité française : une droite pas vraiment libérale ; une gauche pas vraiment social démocrate. En substitut de cette « double absence », le parti de la réforme et son kit moderniste et européen. Cette configuration traditionnelle est profondément remise en cause : le parti de la réforme ne peut plus jouer ce rôle, au moins pour un temps. Il ne couvre qu'une partie du champ des mondes vécus, la partie organique et institutionnelle ; il reste incurablement européen – ce qui n'est pas d'un grand secours pour les partis de gouvernement confrontés à la protestation Europe = globalisation. Plus grave, il n'est pas un pourvoyeur d'identité,

mais seulement de solutions. Enfin, comme on l'a vu... il est mort faute de combattants. C'est d'abord aux partis politiques qu'il incombe de retrouver une identité et de renouveler leurs pratiques en fédérant les énergies aujourd'hui indifférentes aux appareils partisans.

Vers une droite enfin libérale ?

La victoire écrasante de l'UMP et la dissolution annoncée de ses diverses composantes peut donner le sentiment que la droite n'est, elle, pas plurielle, et qu'elle n'a pas à composer entre des cultures politiques, des aspirations, des analyses concurrentes et contradictoires. La droite n'aurait pas de problème d'identité.

Le recul marqué de l'extrême droite aux législatives accrédite cette thèse : un Front national tenu par le seul charisme de son leader – d'où l'échec de Bruno Mégret – n'a pas d'ancrage suffisamment profond pour susciter des candidatures passant la barre du second tour dans plus d'une trentaine de circonscriptions, alors que les pronostics avaient fluctué autour de cent cinquante. L'inexistence électorale des « souverainistes » conforte cette analyse : la droite pourrait négliger les « symptômes » qu'ont représenté Pasqua, Villiers, et, un temps, la tentation Chevènement.

Les scores plus que modestes d'Alain Madelin et François Bayrou renforcent la tentation du monolithisme.

Jacques Chirac, et le mouvement uniquement consacré à lui apporter sa majorité de gouvernement, seraient ainsi l'expression de l'aspiration majoritaire d'une population dont le choix politique serait clair. C'est doublement faux : d'abord parce que, comme on l'a vu, l'ample oscillation du balancier politique mesuré en sièges à l'Assemblée repose sur un mouvement sensiblement plus modéré des voix. Mais surtout parce que c'est au sein même de l'UMP qu'est le pluralisme des idées, à défaut du pluralisme de leur expression.

Un trop plein d'identités

Force est de constater que Jacques Chirac n'a donné aucune indication claire sur sa vision, au-delà de son tempérament bonapartiste et du choix d'un Premier ministre plutôt orléaniste.

Le programme n'est pas une source plus précise : l'UMP s'est constituée autour d'un programme simple : tout agréger. La sécurité, sans tomber dans le sécuritaire. Plus de dépenses publiques – et moins d'impôts. Plus de dynamisme et de liberté économique, davantage de protections pour les agriculteurs, les petits commerçants, les industries menacées.

L'écrasante majorité de l'Union pour la Majorité Présidentielle à l'Assemblée nationale a effacé tout débat sur l'interprétation programmatique du second tour de l'élection présidentielle. Cependant, maintenant qu'elle détient tous les leviers de pouvoir, la droite n'échappera pas à la définition d'un positionnement idéologique. La refondation idéologique de la droite n'est pas encore à l'ordre du jour de ses responsables embarrassés par l'ampleur de leur victoire, et peu désireux dans ces circonstances de s'interroger sur le sens de leur action. Mais elle est inévitable. La gauche ne devrait pas avoir, aujourd'hui, le monopole des états d'âme.

À la recherche de l'identité perdue ?

L'UMP a la majorité absolue à l'Assemblée nationale à elle seule ; elle gèrera des ressources substantielles, évaluées à 30 millions d'Euros par an. Il ne dépendra que de son bon vouloir d'offrir une place, un strapontin, ou rien à ce qui reste de l'UDF. La discipline devrait être ferme.

Le choix de Jean-Pierre Raffarin comme Premier ministre, la composition habile du gouvernement donnent un bon départ à cette nouvelle majorité. Le double registre choisi, décentralisation et dialogue social, la référence constante à la « modestie » devraient également constituer des atouts dans la phase initiale de la législature – et pas simplement pour des questions d'image.

La « modestie » répond en effet à des attentes multiples : lassitude devant un pouvoir supposé arrogant – la principale cause du soutien populaire dont a longtemps bénéficié la cohabitation était sans doute là, dans ce qu'elle ramenait à de plus « modestes » prétentions ses titulaires ; absence de « grand dessein » rassembleur ; mais surtout, une légitimité du pouvoir politique qui n'est désormais ni globale, ni unique, comme on l'a vu. Elle est cohérente avec le recours à la décentralisation comme méthode de résolution par dilution des problèmes qui ne peuvent

être traités frontalement à l'échelle du pays tout entier, et avec la reprise du dialogue social, puisque la gauche s'était offert le luxe suicidaire de le négliger au point d'en paraître l'adversaire.

Mais ces deux thèmes, décentralisation et dialogue social, sont plus l'énoncé d'une méthode que l'articulation d'un contenu. Une méthode qui ne suffit pas à définir une identité. Celle qu'affiche l'UMP, dans son intitulé même, indique son unique fonction : offrir au Président de la République une majorité. Aucune référence idéologique, aucun rappel gaulliste des notions de rassemblement ou de République, une simple instrumentalisation.

Dans ces conditions, le risque est élevé de voir la majorité ne pas s'interroger sur les difficultés intellectuelles et idéologiques qu'elle doit affronter. Malgré sa victoire, la droite doit pourtant, comme la gauche, s'interroger sur son identité.

Ni réaction, ni révolution conservatrice

Le premier choix que doit faire la droite est celui de savoir si elle se veut réactionnaire, si elle est prête à une révolution conservatrice, ou si son choix reste entre les bornes plus étroites du conservatisme et de la réforme modérée.

La tentation réactionnaire a toujours existé à droite. Sans même parler des ambiguïtés marginales qui ont pu, ici ou là, émailler les positions de certains de ses membres vis-à-vis de l'extrême droite, malgré la constance dont ont fait preuve Jacques Chirac et ses principaux lieutenants sur ce sujet, cette tentation est la matrice commune aux souverainistes. En témoigne l'attraction qu'ont eu certains hommes de droite, pendant un temps, pour la candidature de Jean-Pierre Chevènement. Ici ou là, telle ou telle formulation d'un conseiller du prince s'en inspire encore : Tillinac ou Villepin ont parfois des expressions qui vont au-delà de la simple nostalgie, vers une vraie volonté de retour en arrière, à une France retrouvant, pour ne plus la quitter, une identité passée.

Mais cette tentation n'est que passagère – comme une concession faite à une tradition dont l'évocation est toujours émouvante, et peut parfois rassembler, mais qui n'est plus porteuse de sens ni d'avenir. Au total, impossible de dire de l'UMP qu'elle est, au sens propre, réactionnaire.

Les premiers pas du gouvernement Raffarin, comme sa personne même, donnent à penser que la droite UMP n'est pas, pour autant, prête aujourd'hui à entendre les sirènes de la « révolution conservatrice » à la Margaret Thatcher. Jacques Chirac a soutenu les mêmes positions que Lionel Jospin au sommet de Barcelone sur le refus d'une libéralisation rapide du marché de l'électricité au bénéfice des consommateurs. Jean-Pierre Raffarin a poursuivi dans la même veine en refusant l'augmentation des tarifs d'EDF (et, pour faire bonne mesure, des timbres). De même Jacques Chirac avait-il annoncé qu'il refuserait de casser les 35 heures, se contentant de les déplorer et d'en annoncer d'assez modestes aménagements. Les programmes radicaux de révolution fiscale n'ont jamais eu d'écho significatif dans la classe politique de droite – même si le courant d'opinion qui les soutient a cessé d'être totalement insignifiant. Dans le domaine de la protection sociale, seules des réformes très modérées – à l'aune de ce que pourrait être une véritable révolution conservatrice – ont été retenues dans les programmes des élections de 2002.

Conservatisme ou réforme ?

La posture politique de la droite française repose ainsi, non sur une démarche réactionnaire, mais sur une vision très modérément modernisatrice du monde économique, ne faisant aux mécanismes du marché qu'une confiance limitée, mais les préférant tout de même à ceux des institutions publiques. En témoignent les relations très ambiguës avec le programme libéral du Medef. Ce qui n'exclut nullement une ouverture au dialogue syndical, avec des liens privilégiés avec FO, et sans doute plus aisés avec la CFDT que ceux de l'équipe Jospin.

Il en va de même avec son acceptation graduelle de la libéralisation des mœurs (Roselyne Bachelot et le PACS), mais dans un respect minimum des bienséances.

De même encore avec sa volonté d'avoir une existence nationale au moins symbolique sur une scène internationale dont elle accepte pourtant les règles fondamentales en l'état.

Bref, une droite faisant des concessions au conservatisme pour mieux réformer, ou aspirant à ne réformer que ce qu'il faut pour mieux conserver en l'état la société et le pouvoir. Un irrésistible fumet de pompidolisme, mâtiné d'une ambiguïté fondamentale sur l'ouverture ou la fermeture à la globalisation. D'autant que le renouvellement des générations politiques se fait

sans empressement, au rythme lent de la démographie plus que de la démocratie, Alain Juppé attendant patiemment son heure.

Vers une nouvelle pensée libérale ?

Il reste que, comme la gauche, la droite doit faire face à une demande multiforme d'intervention de l'Etat dans des domaines que ne fédère aucune idéologie. Elle doit désormais tenter de penser ce qui pourra donner cohérence à son action. Les chantiers prioritaires seront ceux des limites qu'elle accepte ou choisit d'apporter à la toute puissance des marchés ; de l'ampleur du partage entre mécanismes collectifs de protection et de redistribution, et responsabilité individuelle ; de l'équilibre entre la volonté de faire bouger les choses (au risque du conflit – c'est l'expérience du gouvernement Juppé) et le conservatisme institutionnel.

Si l'analyse est conduite à son terme au sein de la droite française, le fil directeur pourrait être celui d'un libéralisme économique clairement assumé, mais mis en œuvre très progressivement, avec une préférence, à chaque fois qu'elle est socialement acceptable, pour les mécanismes de marché plutôt que pour ceux de la redistribution étatique – et sans remise en cause des fondements de la protection sociale élargie dont bénéficie aujourd'hui la France. Ce libéralisme tranquille s'accompagnerait probablement d'une approche assez nationale des relations internationales, permettant de retrouver une identité sur cette scène alors que la politique économique et sociale serait peu différente de celles de nos principaux voisins, et d'une vision de la sécurité et de l'immigration clairement « républicaine », c'est-à-dire conjuguant autorité et intégration. Au total, la droite française proclamerait la liberté et la sûreté devant l'égalité.

Ce projet trouve sa cohérence dans le fait qu'il cherche à concilier liberté et sécurité (projet pompidolien ou aznarien) avec un souci modéré de l'égalité (Jacques Chirac dans sa brève période travailliste ou les premiers mois du septennat de Valéry Giscard d'Estaing). Il reste très indistinct sur l'Europe, alors que les échéances prochaines seront décisives. Il est inexistant et contradictoire sur la globalisation.

Il n'est pas sur que, aussi peut formulé, ce projet suffise à une droite confrontée à trois grands défis : Peut-elle fonder tous ses espoirs dans la décentralisation, ouvre-boîte universel chargé de résoudre tous les blocages des immenses appareils de l'Etat

providence ? Peut-elle être durablement un interlocuteur crédible dans le dialogue social ? Peut-elle poursuivre une réelle dynamique de réforme sans se rallier aux thèses de sa fraction la plus libérale, aujourd'hui incarnée par le Medef ?

Vers une gauche libérée ?

La loi électorale a permis au parti socialiste de se retrouver en position dominante au sein de la gauche parlementaire. Mais cette domination est à bien des égards illusoire. Il ne peut espérer jouer un rôle d'entraînement à gauche que s'il se libère d'une vision surannée et mythique du monde, et d'une série de symboles auxquels son identité s'est peu à peu réduite pour retrouver ses valeurs fondatrices.

Le Parti socialiste et la gauche plus que plurielle

Plurielle, la majorité de Lionel Jospin l'a été, assurément : quoi qu'il y fût dominant, le groupe socialiste dépendait, à tout moment, pour sa survie politique, du soutien des verts et du parti communiste. L'exercice du gouvernement Jospin a donc consisté en une méticuleuse gestion des satisfactions et des insatisfactions de chacun. C'est la différence majeure entre la transformation idéologique menée par Tony Blair au sein du Labour et l'exercice d'équilibre politique d'un Lionel Jospin, passé expert dans l'art de construire des mobiles de plus en plus compliqués, en se plaçant toujours en contrepoids. A son départ, c'est évidemment tout l'édifice qui s'écroule.

Après avoir cru marquer, d'un coup d'un seul, un irrécusable ancrage à gauche en imposant les 35 heures à tous les partenaires sociaux – et pas seulement au patronat - sans autre forme de procès qu'une parodie de négociation, cette approche d'homéopathe s'est souvent enlisée dans l'inaction ou la gestion au jour le jour. Elle n'en est plus sortie qu'avec un ou deux grands textes – la Couverture maladie universelle, belle réforme sociale de facture classique ; la loi de modernisation sociale, concession tardive à un Parti communiste à qui ce cadeau n'a pu éviter une déroute électorale sans précédent.

Plus que plurielle même, avec la baudruche Chevènement et avec l'extrême gauche. La candidature de Jean-Pierre Chevènement apparaît maintenant clairement pour ce qu'elle a toujours été : la mélodie nostalgique d'un amoureux résolu du passé, drapé dans un

culte suranné de l'Etat, grand prêtre d'une idée digne mais sclérosée de la République. Demandant d'abord à des électeurs de gauche de se reconnaître dans des symboles de droite, il n'a pu obtenir auprès d'eux un large soutien – et, quand il s'est tourné vers les électeurs de droite, les nostalgiques de la tradition la plus archaïque y ont préféré, le plus souvent, apporter leur voix à quelqu'un issu de leurs rangs, donnant la prime à l'original plutôt qu'à la copie.

Quant à l'extrême-gauche, ses scores spectaculaires au premier tour des présidentielles – sans lendemain aucun lors des législatives – ont été surabondamment commentés. Elle est elle-même très hétérogène, et l'étiquette trotskiste rassemble des soutiens qui vont, en forçant un peu le trait, de jeunes relativement installés, très éduqués et souvent bénéficiaires de statuts protégés dans la fonction publique (la Ligue) à de nettement moins jeunes, plus souvent issus d'une classe ouvrière en voie de paupérisation ou d'exclusion (Lutte ouvrière).

Ces faiblesses de la gauche plurielle ne suffisent nullement à mettre le Parti socialiste en position de force. Il a vieilli, et court le risque de se recroqueviller toujours plus sur une base électorale trop étroite.

On s'étonne parfois qu'une grande partie de la jeunesse soit perplexe face aux partis de la gauche de gouvernement. Pourtant, quoi de plus logique ? Aujourd'hui, près de trois millions d'électeurs n'étaient pas nés quand François Mitterrand a été élu Président de la République. Un plus grand nombre encore étaient à l'école maternelle quand Laurent Fabius s'installait, en 1984, à Matignon. Pour eux l'alternance et les cohabitations constituent le fonctionnement normal du régime.

Le Parti Socialiste n'est plus le vecteur de fraîcheur et de transformation de la société qu'il avait pu être en 1981. Moins de vingt ans séparent la fin de la guerre d'Algérie en 1962 du triomphe de la Force Tranquille en 1981. Plus de vingt ans séparent la victoire de François Mitterrand de la défaite de Lionel Jospin en 2002.

Certes, il n'est pas de quadra en France qui n'ait le sentiment d'avoir jamais cessé depuis l'enfance de croiser l'ombre publique de Jacques Chirac. Resté que pour des millions de jeunes, la gauche a exercé le pouvoir pendant quinze ans depuis leur naissance, et la droite pendant six ans seulement. La gauche ne peut donc plus leur parler avec un appareil idéologique et symbolique

conçu à la fin des années 70 et remodelé depuis lors par touches successives faites à la dérobée. Jusqu'en 2002, il était probablement légitime de considérer que toute cette génération n'avait pas connu d'événement politique fondateur de l'ampleur de mai 68 ou mai 81. Et pourtant la très vaste mobilisation des jeunes, entre les deux tours des élections présidentielles, démontre l'existence d'une puissante conscience politique avec laquelle la gauche doit apprendre à parler. Il lui faut aussi pour cela accepter qu'un sang nouveau coule dans ses veines et que des principes de non-cumul des mandats et de la parité naisse une nouvelle génération d'élus.

Pour communiquer à nouveau avec l'ensemble de la société française, la gauche doit enfin résister à la tentation chronique de devenir le parti des seuls salariés protégés. Qu'il s'agisse des exclus qui n'ont pas de travail et qui aspirent à l'intégration sociale par le travail ; qu'il s'agisse des salariés qui ont des revenus faibles et qui aspirent à mieux maîtriser leur existence grâce à une meilleure rémunération de leur travail ; qu'il s'agisse enfin des salariés qui gagnent assez pour épargner et qui forment des projets grâce au fruit de leur travail, la gauche doit s'efforcer de réunifier le monde du travail au-delà des paramètres de revenu. Il lui faut retrouver une unité autour de la responsabilité face au travail, puisque les enquêtes de terrain montrent combien grandit la frustration des ouvriers mal payés par rapport à leurs voisins, qui gagnent parfois à peine moins qu'eux sans rien faire.

Libérer le PS de ses tentations

Nombreuses sont les tentations simplificatrices auxquelles le Parti socialiste peut céder dès à présent pour tenter de reconquérir la confiance des français.

La première tentation est celle du repli sur « le sanctuaire idéologique ». D'ores et déjà, les partisans des idées simples ont donné leur diagnostic. Si la gauche a échoué - et la France avec elle -, c'est précisément parce qu'elle a renoncé à ses convictions et a baissé les armes devant la globalisation libérale. Il aurait fallu conduire une politique "plus à gauche" entend-on fréquemment. Autrement dit, entonner le refrain réactionnaire de l'anti-capitalisme, de l'anti-libéralisme et de l'anti-mondialisation. Ces vieilles ficelles ne mènent pas loin. La méthode est inusable pour construire de manière superficielle un discours d'opposition, mais elle ne dote en rien la gauche d'une puissance de transformation. Douce musique démagogique aux oreilles de ceux qui souffrent ;

mais l'analgésique est hélas de courte durée : s'il peut, un temps, détourner l'attention de la douleur, il ne saurait en rien remédier aux causes du mal. Imprécation impuissante, le néo-gauchisme protestataire ne résout rien. Il menace de renforcer la violence de la protestation, à proportion de l'espoir qu'il aura fait naître et de la déception qu'il aura nécessairement suscitée.

La seconde tentation est celle du « tout terrain ». La gauche de gouvernement aurait été défaite pour avoir ignoré les préoccupations quotidiennes des Français. Là aussi, le diagnostic est partiellement correct, mais la réponse partisane qui consisterait à focaliser l'action publique sur la gestion locale des services publics et de la machine redistributive ne résoudra pas les questions identitaires que la consultation du 21 avril 2002 a révélées. Certes, cette tentation permettrait à la gauche française d'échapper avantageusement à quelques introspections fondamentales sur la nécessaire rénovation de son corpus idéologique ou sur sa manière de gérer les grandes évolutions de la société française. Mais l'idéalisation du « terrain » et de la proximité ont de fortes chances de déboucher sur de nouvelles impasses, car plus que jamais ce qui manque c'est le sens, c'est la vision. Et à l'évidence, la gauche française verra moins loin si elle se contente de regarder ses chaussures. Toute la difficulté du renouvellement du discours politique consiste à dessiner une voie nouvelle entre la revendication du quotidien et du terrain, et la nécessité de formuler une vision collective du projet commun. Avant de réfléchir à quelles mesures elle devra prendre, la gauche doit offrir un discours sur le monde. Une politique digne de ce nom a besoin d'une énonciation. C'est ce qui a manqué à Lionel Jospin tant il craignait que toute clarification de son discours ou de ses intentions mette en péril sa fragile majorité plurielle.

La troisième tentation, enfin, est celle du « salamis ». La gauche aurait mal analysé et compris les intérêts catégoriels de son électorat historique. Là aussi le diagnostic reflète une certaine réalité, la rupture abondamment décrite entre la gauche de gouvernement et les salariés les plus modestes, qui préfèrent l'argent des heures supplémentaires aux coûteux loisirs des 35 heures. Mais la réponse qui consisterait à découper la société française en fines tranches d'électeurs puis à en planifier ensuite le saupoudrage, conduit nécessairement à l'impasse. La gauche doit trouver l'énergie d'échapper à la tentation réflexe de la défense des corporatismes historiques les plus bruyants. Car, surtout maintenant, la politique ne peut se réduire à une fonction de pesage des tensions sociales ni renoncer à mettre en œuvre une quelconque volonté de déplacement des situations acquises.

Se rallier au principe de réalité

Le Parti socialiste a réussi un exploit peu ordinaire : il a été au pouvoir pendant les trois quarts des vingt dernières années, et y a acquis la compétence et la réputation d'un plus qu'honorable parti de gouvernement, sans jamais tout à fait renoncer à une analyse du monde reposant au moins en partie sur le déni de la réalité.

L'heure est venue pour lui d'ouvrir les yeux, ce qu'il ne s'est jamais résigné à faire ; et de reconnaître qu'il a agi, agit, et agira dans le cadre d'une économie de marché et d'une société libérale.

Pour une bonne partie de la gauche, ces termes paraissent politiquement obscènes. Cela ne change rien à la réalité des choses. Car le libéralisme est la réalité des sociétés de l'individu, et des économies de marché, avant d'être un choix politique.

Le libéralisme s'installe quand se dilue la centralisation issue des années de reconstruction ; quand les politiques de grands travaux d'infrastructures ou des grands projets industriels d'Etat s'achèvent ; quand les corps intermédiaires n'ont plus le monopole de l'information et de la description du monde ; quand les rêves de puissance nationale doivent laisser la place à des projets d'influence collective. En d'autres termes, quand la reconstruction s'achève, l'espace privé s'étend.

La société française ne connaît dans aucun domaine une évolution différente de celles de l'ensemble des sociétés européennes et occidentales. Pourtant, la gauche française hésite encore à entériner cette évolution inéluctable, soit parce qu'elle pense le libéralisme en termes purement économiques -le libéralisme, c'est le marché-, soit parce qu'elle craint que cette acceptation du libéralisme soit assimilée à une démission idéologique, une sorte de capitulation. Pourtant, tant que cette rupture ne sera pas assumée, elle conduira à nourrir la déception de ceux à qui l'on continue de dire qu'il existe une autre politique radicalement différente de celle qui est poursuivie.

La persistance d'un écart entre une pratique politique qui s'inscrit dans une société libérale, et un discours qui en récuse la réalité ne peut qu'accroître la perte de crédibilité dont souffre la gauche française. Depuis 1905, cet écart entre la pratique et le discours a été un de ses traits culturels puissant. Au XXI^e siècle,

dans une société où la capacité de jugement des individus s'est considérablement accrue, cet écart paraît relever de la duplicité, et valorise la protestation d'extrême gauche.

La gauche parviendra mieux à retrouver une identité en assumant son ancrage dans une société libérale qu'en continuant de faire « comme si » elle était engagée dans une lutte héroïque contre cette société. Cela ne signifie naturellement pas que son projet politique doive être libéral. C'est au contraire en se libérant du mythe du remplacement de la société libérale par une utopique « autre société » que la gauche pourra penser une réelle alternative politique au projet libéral.

Dépasser les symboles désuets

L'incapacité de la gauche française à se renouveler tient à de nombreuses maladies chroniques souvent décrites : la résistance à intégrer des parcours atypiques, des difficultés à parler dans des termes à la fois simples et francs, une subordination aux logiques et aux discours technocratiques, l'écart abyssal entre ce que les responsables acceptent ou concèdent « en privé » mais récusent « en public ». Mais le plus grave des maux est sans doute la réduction graduelle de son identité politique à une série de symboles qui l'ont peu à peu éloignée de ses valeurs fondatrices.

Que défend aujourd'hui le Parti socialiste quand il parle de défense des « avantages acquis » ? Ce symbole est-il aujourd'hui une valeur de gauche qui bénéficie aux salariés du secteur privé les plus vulnérables ou seulement à certains salariés déjà bénéficiaires d'un statut public ou para-public ? La gauche refuse que l'on touche au droit de grève dans les services publics, symbole s'il en est. Mais que cela signifie-t-il quand le refus d'un service minimum dans les transports en commun gêne le salarié modeste qui habite en banlieue et se demande s'il arrivera à temps pour récupérer son enfant à la crèche et non le cadre qui vit en ville et qui peut, le cas échéant, travailler de son domicile à partir de son ordinateur ? Autre symbole, l'indépendance absolue des établissements scolaires. Mais ce symbole est-il encore une valeur de gauche quand l'école cesse d'être un refuge pour les plus faibles et devient un lieu de peur et de violence qui voit se développer des formes de délinquance relevant en réalité de l'action de la police.

Combien de fois se pose-t-on à gauche cette question assez simple et fondamentale à la fois : « En refusant de remettre en

cause certains tabous, en sacralisant certains symboles, qui protège-t-on effectivement aujourd'hui ? »

La difficulté est plus grande encore lorsque la gauche est confrontée à des réalités dont la droite s'est traditionnellement approprié la symbolique. Ainsi, en considérant que la sécurité était une valeur de droite et en faisant le choix tactique de ne pas aborder ce thème dans le débat électoral de 2002, la gauche s'est livrée à une régression fatale qui l'a ramenée 20 ans en arrière, à l'époque où elle se déchirait avec la droite sur la loi « Sécurité et Liberté ». En retombant dans ses vieilles ornières, en proclamant que la société est violente par elle-même et en diffusant de manière subliminale l'idée que la volonté politique est impuissante face à un phénomène de société, la gauche de gouvernement a renoué avec ses vieux démons : le déni du réel comme prétexte à l'inaction.

Lourde faute qui a conduit à ignorer que la sécurité est devenue aujourd'hui la plus grande des inégalités entre les citoyens. Qui a peur aujourd'hui ? le cadre qui vit au centre d'une grande métropole, ou le salarié modeste qui rentre en train de banlieue le soir ? Qui se fait voler sa voiture ? Dans quels collèges les enfants se font-ils racketter ?

La cohésion familiale est un autre domaine que la gauche a préféré laisser à la droite, faute de savoir l'intégrer dans sa symbolique classique. Or, le lien entre la pratique de certaines vertus privées et la cohésion sociale doit être analysé en profondeur. La générosité privée fabrique probablement l'armature de la solidarité collective. Le respect mutuel génère probablement le terreau de la démocratie. L'élaboration d'un projet collectif commun requiert à l'évidence l'émergence d'un socle minimum de pratiques individuelles compatibles. Dynamiser les lieux où ce socle se forge reste l'un des principaux objectifs que la gauche devra poursuivre.

La mondialisation offre elle aussi désormais à la gauche un vaste territoire où l'agitation d'épouvantails permet d'échapper avantageusement à l'analyse de réalités complexes. Les débats sur la mondialisation et ses effets se réduisent souvent à l'agitation de la peur des nouveaux barbares et de toutes sortes de fantasmes simplificateurs.

Or, toute la société française s'interroge sur les effets de la mondialisation. A un même niveau de revenus, on trouve, d'un côté, des Français qui parlent un peu l'anglais, qui travaillent dans des entreprises qui ont des échanges avec des clients, des

fournisseurs, des concurrents ou des actionnaires étrangers, qui parfois partent en vacances à l'étranger ou savent utiliser l'internet ; et, de l'autre côté, symétriquement, des Français qui ont peu ou pas d'occasions de franchir nos frontières, qui n'utilisent pas l'internet, qui ont une activité professionnelle extrêmement locale.

Autres expériences, autres projets, autres peurs. La mondialisation est perçue comme une menace par ceux qui craignent la disparition de leur employeur et la marginalisation de leur mode de vie. Mais, la même inquiétude anime, aussi, pour des raisons diamétralement opposées, ceux qui, totalement engagés dans la compétition internationale, ont le sentiment diffus de vivre dans une France lente, engoncée dans un corset d'habitudes qui la rend plus vulnérable aux effets de la mondialisation. D'où une sorte de délocalisation mentale des français engagés dans la mondialisation. Cette réalité se diffuse assez largement dans un nombre croissant d'entreprises internationales présentes en France et, de fait, elle marque la fin d'un processus.

Depuis un peu plus d'un siècle la France a mené, de manière constante, différentes politiques qui ont conduit à rapprocher de la situation de la bourgeoisie urbaine les modes de vie, les références intellectuelles et parfois les opportunités offertes aux Français ruraux d'abord, puis les plus modestes ensuite. Ce processus de cohésion a probablement culminé au début des années 80. Depuis vingt ans, la mondialisation fabrique de la désintégration sociale en multipliant le nombre d'expériences quotidiennes qui ne sont plus partagées par deux tiers des Français. Là est le défi politique à surmonter – non dans la diabolisation de la réalité.

Retrouver les valeurs fondatrices : justice sociale et égalité

Reconstruire une identité politique ne sera pas chose simple pour une gauche de gouvernement partagée entre la pluralité des traditions idéologiques des courants ou partis qui la composent, et les « contraintes » d'une gestion si orthodoxe que l'extrême gauche l'a accusée d'être une victime complaisante de la « pensée unique ».

Les clivages entre la gauche et la droite ont, dans le passé, le plus souvent porté sur le rapport à la tradition, à l'autorité, à la

différence -qu'elle soit ethnique, religieuse ou sexuelle-, à la propriété et à l'égalité. Sur les quatre premiers de ces clivages, l'effacement des différences est réel. Il peut être lu de manière fruste comme une droitisation de la gauche sur les questions d'autorité et de la famille ou, à l'inverse, comme une gauchisation de la droite sur les questions de mœurs. En réalité, les clivages s'estompent dans les domaines de la vie individuelle, ce qui traduit tout simplement la progression de l'adhésion à une vision libérale de la société.

Aussi banal que cela puisse paraître, c'est dans le rapport à l'égalité et à la justice sociale que la gauche peut retrouver son identité. La gauche croit que l'économie de marché et la société libérale créent des gagnants et des perdants – et que ces inégalités méritent qu'on s'en occupe. La droite en minimise l'importance ou les considère comme une conséquence « naturelle », et donc un prix à payer, du choix de la liberté.

De même que la droite française doit se réinventer une identité libérale - fût-elle modérée, prudente, graduelle - la gauche doit réinventer aujourd'hui son rapport à l'égalité.

Elle l'a tenté à de multiples reprises, sur le plan des principes, au cours des dernières années, avec l'invocation des thèses de Rawls, ou le développement de la thématique équité – égalité, qui remet en avant la notion de justice sociale. Elle doit maintenant traduire ces réflexions dans la pratique, c'est-à-dire dans son approche des principales inégalités.

D'abord, l'inégalité la plus lourde : celle devant l'emploi. La réduction substantielle du taux de chômage et l'espoir désormais pensable d'un retour au plein emploi en ont, un temps, détourné l'attention. Elle demeure massive et fondamentale. Les 35 heures prétendaient être un instrument de développement de l'emploi ; si elles ont eu un impact positif, ce qui demeure sujet à débats, celui-ci a été des plus limité. La loi dite de modernisation sociale a toutes les chances d'être plus nuisible que favorable à l'emploi. La gauche doit ici repenser complètement son approche.

Puis les inégalités de revenus et de patrimoines. Pour les revenus, contrairement à la représentation courante, la tendance au rapprochement du niveau des revenus du plus grand nombre demeure forte. Mais les rémunérations des dirigeants d'entreprises ont connu une évolution inverse : en France, comme aux Etats-Unis, leurs salaires ou rémunérations globales se mesuraient, il y a une génération, en dizaines de SMIC, alors qu'ils en pèsent parfois

aujourd'hui des centaines. Et, symétriquement, la multiplication des « filets de sécurité » que sont le RMI ou, plus récemment, la CMU, n'a pas pu empêcher que se développe l'exclusion.

Pour les patrimoines, en dépit du krach boursier au ralenti des années 2000 à 2002, l'explosion boursière de la deuxième moitié des années quatre-vingt-dix, relayée par le développement spectaculaire des stock options, a de nouveau creusé les différences.

La gauche se trouve, ici, dans un domaine aussi classique que malaisé à réformer. La fiscalité sur les revenus et les patrimoines frappe en effet d'abord des cadres supérieurs salariés, sans sérieusement écorner les plus grandes fortunes. Réintégrer l'outil de travail dans les bases de calcul d'un impôt sur la fortune aux taux marginaux plus modérés que ce qui pouvait être supportable en période d'inflation élevée ; accroître la progressivité de l'impôt sur les successions, et en diminuer les distorsions de taux entre descendants directs et autres héritiers ; reconnaître que la création de la CSG (et du CRDS) a enfin commencé à faire de l'impôt sur le revenu un impôt réellement universel et en baisser graduellement les taux marginaux les plus élevés, la chanson du « parti de la réforme » est connue depuis fort longtemps – mais la gauche hésite à l'entonner.

Elle est plus démunie encore lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux nouvelles inégalités, et en particulier à celles qui naissent de l'action même des appareils présumés lutter contre elles.

Le catalogue en est long mais bien connu : inégalités dans l'accès aux biens publics que sont l'éducation, la santé, la culture – et, plus récemment, et plus gravement encore, la sécurité ; renforcement des avantages relatifs des salariés bénéficiant des protections des statuts publics, ou des régimes sociaux des grandes entreprises, ce qui ne les empêche nullement d'être parmi les plus virulents dénonciateurs des inégalités que créerait une mondialisation dont ils sont les derniers à souffrir.

Il n'y a pas ici de lutte possible contre les inégalités sans réforme de l'État et des institutions de l'État-providence. L'équation politique est particulièrement difficile pour la gauche puisqu'elle doit conduire le changement dans des terres qui sont de longue date ses bastions électoraux.

Le problème politique est plus redoutable encore, lorsque l'électorat classique de la gauche se trouve directement confronté

au risque des « trappes de pauvreté » qui peuvent devenir des « trappes d'oisiveté », par la combinaison RMI – CMU – minima sociaux de toute nature. Chacun sait, notamment depuis les travaux éclairants menés par le conseil d'analyse économique sur le sujet, qu'il n'est pas de taux marginal d'imposition plus élevé que celui que subit un RMIste qui prend un emploi à temps partiel. Des solutions partielles ont été trouvées – comme la forme discrète d'impôt négatif qu'est la prime à l'emploi. Il n'en demeure pas moins que la gauche n'a su ni beaucoup progresser dans le traitement de l'exclusion, ni insérer les progrès faits dans un cadre pleinement reconnu par le cœur de sa base sociale et électorale.

Derrière, se profilent des inégalités plus complexes encore à appréhender et à traiter. Ainsi de l'inégalité entre générations devant les retraites : elle reste encore à venir mais sera, si rien n'est fait vite, parmi les plus insupportables à une société de vieux qui aura, par lâcheté, reporté le poids de l'ajustement sur ses enfants et ses petits-enfants.

Si elle ne parvient pas à organiser sa pensée sur ces différentes inégalités, à dire lesquelles sont acceptables pour pouvoir désigner celles qui ne le sont pas et devront donc être corrigées par des interventions publiques, la gauche ne pourra pas retrouver une identité lui permettant de se redéfinir. C'est à cette condition qu'elle pourra incarner à nouveau la réforme et non l'immobilisme.

Sans une conviction renouvelée sur la nature de sa mission – faire progresser la justice sociale en luttant contre les inégalités – et une analyse rénovée des méthodes à employer pour y parvenir, la gauche ne pourra trouver la puissance nécessaire pour réformer. Elle aura en effet, plus encore que la droite, besoin d'une volonté sans faille pour pouvoir agir alors même qu'il s'agira souvent de toucher aux grands appareils de l'Etat-providence où elle a trouvé traditionnellement le cœur de son électorat.

Le choc des élections de 2002 rend possible un débat sans inhibitions sur ces thèmes. Des propositions profondément renouvelées sur les objectifs et les méthodes de la réforme sont désormais audibles par un électorat qui exige un discours politique plus proche des réalités, plus audacieux et mieux défini.

ANNEXE : STATISTIQUES ELECTORALES

Résultats présidentielles 1997 – 2002

Présidentielles	1997	2002
Inscrits	39 992 912	41 194 689
Exprimés	30 462 633	28 498 471
Exprimés/Inscrits	76,20 %	69,20 %
Jacques Chirac	6 348 375	5 665 855
% inscrits	15,90 %	13,80 %
Lionel Jospin	7 097 786	4 610 113
% inscrits	17,70 %	11,20 %

Résultats vote protestataire par départements

Département	LO - LCR - CPNT - FN - MNR	Total
ALSACE		
Bas-Rhin	4,67 + 3,41 + 1,03 + 23,38 + 3,88	36,37 %
Haut-Rhin	5,21 + 3,54 + 1,01 + 23,52 + 4,99	38,27 %
AQUITAINE		
Dordogne	5,65 + 5,16 + 7,80 + 12,22 + 2,07	32,90 %
Gironde	5,90 + 4,45 + 7,90 + 14,22 + 1,48	33,95 %
Landes	4,80 + 4,33 + 12,11 + 10,47 + 1,16	32,87 %
Lot-et-Garonne	4,85 + 4,28 + 9,26 + 18,91 + 2,63	39,93 %
Pyrénées-Atlantiques	5,17 + 5,03 + 9,30 + 10,35 + 1,04	30,89 %
AUVERGNE		
Allier	6,25 + 4,71 + 4,41 + 14,12 + 1,82	31,31 %
Cantal	5,03 + 4,33 + 9,32 + 11,12 + 1,74	31,54 %
Haute-Loire	5,80 + 5,19 + 4,88 + 18,40 + 2,60	36,87 %
Puy de Dôme	7,70 + 5,83 + 3,79 + 13,61 + 1,99	32,92 %
BOURGOGNE		
Côte d'Or	5,80 + 4,37 + 3,31 + 17,96 + 2,61	34,05 %
Nièvre	6,48 + 4,86 + 4,97 + 16,19 + 2,12	34,32 %
Saône-et-Loire	5,81 + 4,77 + 4,16 + 17,77 + 2,69	35,20 %
Yonne	5,55 + 4,15 + 4,20 + 20,96 + 3,48	38,34 %
BRETAGNE		
Côte d'Armor	6,72 + 5,72 + 3,95 + 11,68 + 1,11	29,18 %
Finistère	6,41 + 5,91 + 3,54 + 10,80 + 0,96	27,62 %
Ille-et-Vilaine	6,74 + 5,37 + 3,43 + 10,45 + 1,14	27,13 %

Morbihan	5,68 + 5,14 + 3,93 + 14,89 + 1,09	30,73 %
CENTRE		
Cher	6,91 + 4,28 + 5,53 + 15,82 + 2,24	34,78 %
Eure-et-Loir	5,93 + 3,89 + 5,25 + 19,09 + 2,73	36,89 %
Indre	6,56 + 4,73 + 7,50 + 15,33 + 2,06	36,18 %
Indre-et-Loire	6,55 + 4,47 + 4,69 + 14,49 + 2,03	32,23 %
Loir-et-Cher	6,07 + 4,23 + 6,60 + 18,36 + 2,41	37,67 %
Loiret	5,15 + 3,63 + 4,90 + 19,38 + 3,02	36,08 %
CHAMPAGNE-ARDENNE		
Ardennes	5,61 + 4,36 + 3,93 + 22,91 + 3,61	40,42 %
Aube	5,59 + 3,61 + 5,00 + 21,73 + 2,67	38,60 %
Marne	6,93 + 3,95 + 3,48 + 19,33 + 2,85	36,54 %
Haute-Marne	6,21 + 4,76 + 5,11 + 22,42 + 2,93	41,43 %
CORSE		
Corse-du-Sud	3,32 + 2,77 + 7,73 + 17,41 + 1,43	32,66 %
Haute-Corse	3,32 + 2,69 + 8,66 + 14,22 + 1,62	30,51 %
FRANCHE-COMTE		
Doubs	5,54 + 4,55 + 2,92 + 19,03 + 3,10	35,14 %
Jura	5,76 + 5,26 + 3,98 + 18,27 + 3,13	36,40 %
Haute-Saône	5,53 + 4,69 + 4,68 + 22,31 + 3,42	40,63 %
Territoire de Belfort	5,55 + 4,00 + 2,16 + 22,46 + 4,00	38,17 %
ÎLE-DE-FRANCE		
Paris	3,05 + 3,42 + 0,52 + 9,35 + 1,02	17,36 %
Seine-et-Marne	5,64 + 3,85 + 2,19 + 18,89 + 3,10	33,67 %
Yvelines	4,16 + 3,10 + 1,59 + 14,75 + 2,00	25,60 %
Essonne	5,43 + 3,79 + 1,59 + 15,96 + 2,11	28,88 %
Hauts-de-Seine	3,81 + 3,00 + 0,79 + 11,89 + 1,67	21,16 %
Seine-Saint-Denis	5,98 + 3,77 + 0,79 + 17,74 + 2,47	30,75 %
Val-de-Marne	4,70 + 3,59 + 0,88 + 14,34 + 1,95	25,46 %
Val d'Oise	5,23 + 3,48 + 0,84 + 18,12 + 2,22	29,89 %
LANGUEDOC-ROUSSILLON		
Aude	5,39 + 4,44 + 6,95 + 19,81 + 2,49	39,08 %
Gard	5,09 + 3,91 + 5,35 + 24,85 + 3,11	42,31 %
Hérault	4,94 + 4,03 + 5,76 + 22,98 + 2,44	40,15 %
Lozère	4,64 + 4,65 + 8,31 + 13,58 + 1,71	32,89 %
Pyrénées-Orientales	5,25 + 4,27 + 5,83 + 20,92 + 2,41	38,68 %
LIMOUSIN		
Corrèze	5,57 + 4,38 + 6,26 + 8,86 + 1,19	26,26 %
Creuse	6,00 + 5,03 + 6,97 + 11,16 + 1,65	30,81 %
Haute-Vienne	7,44 + 5,46 + 5,24 + 11,22 + 1,75	31,11 %
LORRAINE		
Meurthe-et-Moselle	7,55 + 4,83 + 2,11 + 18,11 + 2,75	35,35 %

Meuse	6,60 + 4,53 + 4,52 + 20,35 + 2,82	38,82 %
Moselle	7,06 + 4,30 + 1,32 + 23,67 + 3,38	39,73 %
Vosges	6,79 + 5,10 + 3,18 + 21,00 + 2,81	38,88 %
MIDI-PYRENEES		
Ariège	5,51 + 5,58 + 8,40 + 15,11 + 1,58	36,18 %
Aveyron	4,95 + 4,87 + 8,21 + 12,11 + 1,57	31,71 %
Haute-Garonne	5,55 + 4,67 + 3,85 + 16,60 + 1,78	32,45 %
Gers	4,94 + 4,56 + 10,82 + 13,32 + 1,66	35,30 %
Lot	5,70 + 5,44 + 10,14 + 10,75 + 1,50	33,53 %
Hautes-Pyrénées	5,61 + 5,38 + 9,05 + 12,29 + 1,37	33,70 %
Tarn	5,73 + 4,61 + 6,60 + 16,80 + 2,37	36,11 %
Tarn-et-Garonne	5,18 + 4,17 + 8,42 + 20,12 + 2,66	40,55 %
NORD-PAS-DE-CALAIS		
Nord	7,24 + 4,23 + 3,54 + 19,42 + 2,57	37,00 %
Pas-de-Calais	8,35 + 4,67 + 6,41 + 18,40 + 2,21	40,04 %
BASSE-NORMANDIE		
Calvados	7,43 + 4,82 + 6,90 + 14,21 + 2,00	35,36 %
Manche	6,64 + 4,76 + 7,93 + 13,31 + 1,78	34,42 %
Orne	6,40 + 4,46 + 5,66 + 18,17 + 2,07	36,69 %
HAUTE-NORMANDIE		
Eure	6,87 + 4,66 + 5,20 + 19,58 + 2,94	39,25 %
Seine-Maritime	7,88 + 5,11 + 3,75 + 16,22 + 2,66	35,62 %
PAYS DE LA LOIRE		
Loire-Atlantique	6,31 + 5,48 + 4,51 + 11,55 + 1,51	29,36 %
Maine-et-Loire	5,99 + 4,73 + 4,53 + 11,67 + 1,82	28,74 %
Mayenne	5,50 + 5,30 + 3,79 + 11,87 + 1,60	28,06 %
Sarthe	7,36 + 5,14 + 3,66 + 15,01 + 2,06	33,23 %
Vendée	5,66 + 4,41 + 6,45 + 11,75 + 1,60	29,87 %
PICARDIE		
Aisne	8,16 + 4,74 + 4,07 + 21,22 + 2,61	40,80 %
Oise	6,94 + 4,06 + 3,25 + 22,76 + 3,21	40,22 %
Somme	7,99 + 4,40 + 12,10 + 16,31 + 2,17	42,97 %
POITOU-CHARENTE		
Charente	6,89 + 5,36 + 7,36 + 13,73 + 1,91	35,25 %
Charente-Maritime	5,96 + 4,58 + 9,23 + 13,41 + 1,88	35,06 %
Deux-Sèvres	6,92 + 5,40 + 6,68 + 9,27 + 1,29	29,56 %
Vienne	7,15 + 5,15 + 7,27 + 11,11 + 1,46	32,14 %
PACA		
Alpes-de-Haute-Provence	5,50 + 5,11 + 8,97 + 16,60 + 2,84	39,02 %
Hautes-Alpes	4,95 + 5,47 + 7,30 + 14,36 + 2,79	34,87 %
Alpes-Maritimes	3,76 + 2,57 + 2,45 + 25,99 + 2,53	37,30 %

Bouches-du-Rhône	4,93 + 3,29 + 3,93 + 22,40 + 4,98	39,53 %
Var	4,49 + 3,01 + 4,84 + 23,54 + 3,16	39,04 %
Vaucluse	4,49 + 3,71 + 6,02+ 25,79 + 3,95	43,96 %
RHONE-ALPES		
Ain	4,80 + 3,91 + 4,04 + 21,86 + 3,50	38,11 %
Ardèche	5,33 + 5,13 + 7,68 + 16,75 + 2,63	37,52 %
Drôme	4,90 + 4,48 + 5,05 + 20,80 + 2,94	38,17 %
Isère	5,80 + 4,53 + 2,70 + 18,29 + 2,70	34,02 %
Loire	5,65 + 4,38 + 3,20 + 21,67 + 2,89	37,79 %
Rhône	4,46 + 3,58 + 1,64 + 19,35 + 2,52	31,55 %
Savoie	4,89 + 4,42 + 2,97 + 19,79 + 2,76	34,83 %
Haute-Savoie	4,52 + 3,81 + 2,26 + 20,79 + 2,34	33,72 %
OUTRE-MER		
Guadeloupe	0,89 + 0,55 + 0,31 + 2,90 + 0,34	4,99 %
Martinique	1,17 + 0,47 + 0,25 + 1,75 + 0,20	3,84 %
Guyane	1,31 + 1,22 + 0,60 + 4,98 + 0,63	8,74 %
Réunion	2,55 + 1,93 + 0,49 + 3,81 + 0,87	9,65 %
Mayotte	1,18 + 2,31 + 0,58 + 2,53 + 1,31	7,91 %
Wallis-et-Futuna	1,17 + 0,78 + 0,30 + 0,77 + 0,22	3,24 %
Nouvelle-Calédonie	1,94 + 2,22 + 0,74 + 10,84 + 0,89	16,63 %

Synthèse des départements > à 40 %

Département	LO - LCR - CPNT - FN - MNR	Total 1 ^{er} tour présidentielles	Maastricht (non)
Vaucluse	4,49 + 3,71 + 6,02+ 25,79 + 3,95	43,96 %	56,83 (5°)
Somme	7,99 + 4,40 + 12,10 + 16,31 + 2,17	42,97 %	58,94 (1°)
Gard	5,09 + 3,91 + 5,35 + 24,85 + 3,11	42,31 %	55,18
Haute-Marne	6,21 + 4,76 + 5,11 + 22,42 + 2,93	41,43 %	52,21
Aisne	8,16 + 4,74 + 4,07 + 21,22 + 2,61	40,80 %	56,70 (6°)
Haute-Saône	5,53 + 4,69 + 4,68 + 22,31 + 3,42	40,63 %	54,41
Tarn-et-Garonne	5,18 + 4,17 + 8,42 + 20,12 + 2,66	40,55 %	

Ardennes	5,61 + 4,36 + 3,93 + 22,91 + 3,61	40,42 %	50,62
Oise	6,94 + 4,06 + 3,25 + 22,76 + 3,21	40,22 %	55,75(10°)
Hérault	4,94 + 4,03 + 5,76 + 22,98 + 2,44	40,15 %	52,74
Pas-de-Calais	8,35 + 4,67 + 6,41 + 18,40 + 2,21	40,04 %	58,16 (2°)

Les dix meilleurs scores de « Non » à Maastricht

Département	Maastricht	1 ^{er} tour présidentielles
Somme	58,94 %	42,97 % (2°)
Pas-de-Calais	58,16 %	40,04 % (11°)
Var	57,58 %	39,04 %
Haute-Corse	57,04 %	30,51 %
Vaucluse	56,83 %	43,96 % (1°)
Aisne	56,70 %	40,80 % (5°)
Eure	56,76 %	36,89 %
Creuse	56,68 %	30,81 %
Indre	55,85 %	36,18 %
Allier et Oise	55,75 %	31,31 % / 40,22 % (9°)

Chasse Pêche Nature et Tradition 4,25 %

Département	Nombre total de voix	Pourcentage
Landes	22 563	12,11%
Somme	35 413	12,10%
Gers	10 828	10,82%
Lot	9 680	10,14%
Cantal	8 257	9,32%
Pyrénées-Atlantiques	29 303	9,30%
Lot et Garonne	15 433	9,26%
Charente-Maritime	27 130	9,23%
Haute Pyrénées	11 017	9,05%
Alpes-de-Haute-Provence	7 123	8,97%

Lutte ouvrière 5,75 %

Département	Nombre total de voix	Pourcentage
Pas-de-Calais	61 354	8,35%
Aisne	21 369	8,16%
Somme	23 372	7,99%
Seine-Maritime	46 955	7,88%
Puy de Dôme	23 363	7,70%
Meurthe et Moselle	24 407	7,55%
Haute-Vienne	14 217	7,44%
Calvados	24 204	7,43%
Sarthe	19 496	7,36%
Ardennes	9 805	7,29%

LCR 4,27 %

Département	Nombre total de voix	Pourcentage
Finistère	27 352	5,91%
Puy de Dôme	17 695	5,83%
Côte d'Armor	18 142	5,72%
Ariège	4 442	5,58%
Loire-Atlantique	31 914	5,48%
Haute-Vienne	10 437	5,46%
Lot	5 190	5,44%
Deux-Sèvres	10 108	5,40%
Haute Pyrénées	6 550	5,38%
Ille et Vilaine	23 863	5,37%